

T. D. BOUCHARD

Mémoires

TOME DEUXIÈME



64

MÉMOIRES
de
T. D. BOUCHARD

MÉMOIRES
de
T. D. BOUCHARD

Préface du

Révérénd Père Albert Milot, O.P.

*professeur d'éloquence sacrée
à l'Institut de Pastorale
des Pères Dominicains*

★★

GRAVISSANT LA COLLINE

MONTRÉAL
ÉDITIONS BEAUCHEMIN
1960

OUVRAGE DÉJÀ PARU:

Mémoires : Tome I

MA VIE PRIVÉE

MÉMOIRES

de

T. D. BOUCHARD

Éditions La Colline

GRATISSANT LA COLLINE

Droits réservés, Canada 1960
par Cécile Éna Bouchard, Montréal.

Tous droits de traduction, de reproduction et
d'adaptation réservés pour tous pays y compris l'U.R.S.S.

Copyright 1960

À ma fille
Cécile Éna

PRÉFACE

En parcourant la deuxième tranche des Mémoires de l'Honorable T. D. Bouchard, il me revenait sans cesse à la pensée la fameuse tirade de Don Basile dans le Barbier de Séville: « La calomnie, monsieur!... Qui diable y résisterait?... Croyez qu'il n'y a pas de plate méchanceté, pas d'horreurs, pas de conte absurde, qu'on ne fasse adopter aux oisifs d'une grande ville en s'y prenant bien: et nous avons ici des gens d'une adresse!... »

Si l'on peut chanter les belles qualités du peuple canadien-français, on peut aussi déceler chez lui certains défauts haïssables, comme l'esprit de critique et de dénigrement, les insinuations malveillantes, voire la diffamation. Chez nous, lorsqu'un homme a voulu s'élever au-dessus de la médiocrité et accomplir quelque chose de beau et de grand pour les siens, il s'est toujours trouvé quelqu'un pour essayer de le briser en ruinant jalousement son prestige et son influence au moyen de basses calomnies.

Sans partager toutes les opinions politiques de l'Honorable T. D. Bouchard, on ne peut s'empêcher d'admirer la tenacité et la force d'âme qu'il lui a fallu pour triompher en dépit de tant d'opposition où se manifestaient parfois les mesquineries et les méchancetés.

Il y a une vingtaine d'années, dans le train me conduisant à St-Hyacinthe, je rencontrais un vieux prêtre sympathique. Il s'en allait, me disait-il, visiter son vieil ami T. D. Bouchard. Voyant ma surprise devant une telle affirmation, il m'assura que le maire de St-Hyacinthe n'était pas l'homme que les mauvaises langues avaient fait, mais, bien au contraire, il était un très honnête politicien. Un homme de caractère tout d'une pièce et qui ne savait pas se dédoubler sans doute, mais qui s'était donné comme idéal de consacrer

ses talents à la cause du petit peuple, des travailleurs, des pauvres, des humbles. « Plus que de la politique, me disait-il, il fait de l'action sociale et chrétienne ».

Je lui répondis que T. D. Bouchard passait pour un anticlérical et un franc-maçon. Le vieux prêtre éclata de rire, puis, sérieux, il me dit que de semblables calomnies avaient été dites sur le compte de la plupart de nos véritables grands hommes politiques. Sans me dévoiler aucun secret, il m'avoua qu'il était le directeur spirituel de T. D. Bouchard depuis plusieurs années et qu'à son avis ce dernier était un excellent chrétien.

Depuis lors, le hasard du ministère m'a permis de rencontrer l'Honorable sénateur T. D. Bouchard et de me rendre compte que tout ce que m'avait dit l'ancien curé de St-Jérôme, Monsieur l'abbé J. A. M. Brosseau, était vrai.

Les Mémoires du sénateur T. D. Bouchard, en même temps qu'ils nous rappellent de façon concrète et vivante l'histoire de la politique chez nous au cours du dernier demi-siècle, demeurent pour les jeunes qui les liront aujourd'hui une admirable leçon de travail acharné, de courage indomptable et de dévouement généreux, toujours nécessaires à la réalisation d'un grand idéal.

Albert MILOT, o.p.
Professeur d'Eloquence Sacrée
à l'Institut de Pastorale
des Pères Dominicains.

CHAPITRE PREMIER

AU BAS DE LA CÔTE

I

Un clerc, son patron et la guigne

Je devais aux événements plutôt qu'à un plan préconçu le choix d'une carrière. En optant pour le droit je me conformais aux désirs de mes parents. Mes certificats d'études secondaires facilitèrent mon admission à l'étude de cette science des lois.

Ce fut un treize janvier mil neuf cent trois que je m'inscrivis à la Faculté de Droit, avec deux compagnons de collège: Ernest Lafortune et Valmore d'Artois. Ni Lafortune ni moi ne croyions à l'influence des chiffres sur notre destinée. Seul d'Artois ajoutait foi aux mauvais présages et prétendait que par eux on pouvait deviner l'avenir. La famille de ce d'Artois, émigrée aux Etats-Unis à la fin du siècle dernier, était revenue au Canada afin de procurer à leur fils une instruction catholique et conforme à nos traditions.

L'ironie du sort fit que le chiffre treize fut fatal à d'Artois. En fait il lui arriva de mourir alors qu'il remplissait la charge de protonotaire à la Cour Supérieure, dans le district judiciaire de Sherbrooke.

Lafortune, écrivain de talent, débuta comme rédacteur à l'*Union* de Saint-Hyacinthe, puis collabora au *Nationaliste* d'Olivar Asselin, journal du parti d'Henri Bourassa. Bien que catholique libéral, mon confrère était imbu de doctrines anti-britanniques, si chères au député de Labelle, Henri Bourassa. En réalité, c'était un sceptique comme le furent la plupart des chefs nationalistes. Lafortune, qui avait reçu une éducation américaine, ne se présenta jamais aux examens du barreau.

J'étais alors l'administrateur du journal *L'Union*, mais je ne possédais aucune expérience commerciale et financière. Mon patron, Lewis Francis Morison, m'aida du mieux qu'il put mais c'était un homme désabusé, presque ruiné, et menacé de cécité. Son père avait participé à la Rébellion et fut arrêté, en novembre 1838, comme en témoignent les archives judiciaires. Cette arrestation n'eut pas de suite. On le relâcha et il vécut sans être inquiété. Il réussit même à amasser une fortune assez considérable qu'il légua, en grande partie, à son fils Lewis Francis.

Lewis était avocat, mais dédaignant la pratique du droit il se consacra aux affaires. Il fut propriétaire de deux ponts de péage, de plusieurs maisons de rapport, d'une imprimerie et il possédait des intérêts dans une compagnie ferroviaire. Il détenait aussi des actions bancaires. Il rêvait de devenir un magnat de la finance. Mais sa prospérité fut de courte durée et il mourut pauvre pour ne pas dire miséreux. J'en garde le meilleur souvenir. C'était un homme généreux, même dans l'adversité. Sa probité était proverbiale. Il est regrettable que Mgr C.-P. Choquette, dans son *Histoire de Saint-Hyacinthe*, ait écrit sur M. Morison, qu'il ne connaissait pas d'ailleurs, le paragraphe suivant: « Que d'anecdotes ont couru les rues touchant les relations de M. Morison avec ses petits créanciers, ses fournisseurs. Si l'un frappait à sa porte: — *Reviens dans quinze jours, répondait Francis; je te dirai alors quand tu pourras te présenter de nouveau.* »

Malgré cette remarque blessante, Mgr Choquette rendit justice à l'homme public en déclarant qu'il administra sagement la Caisse municipale et qu'il se fit le promoteur du développement industriel de notre ville. Si Monseigneur revenait sur terre, je lui rappellerais ce qu'il m'enseigna lui-même: « *De mortuis nihil nisi bonum.* » (Des morts il ne faut dire que du bien.) Sans doute me remercierait-il de rétablir la vérité, car M. Morison, loin d'être le pingre décrit par Mgr Choquette, était la générosité même.

Quand je le connus, il était presque ruiné. Seuls, ses proches et les gens s'occupant de finances connaissaient sa véritable situation. Aux yeux de ses concitoyens, il passait encore pour un homme riche. D'ailleurs, il en affichait toutes les apparences; il menait grand train de vie dans une somptueuse demeure. Son flegme imperturbable lui permettait de cacher ses soucis. Je fus l'un de ses rares confidents à connaître le marasme de ses affaires. Que de fois, seul avec lui, ne l'ai-je pas vu accablé, parce qu'il ne pouvait acquitter une dette pressante. Souvent, je lui offrais deux dollars pour qu'il pût s'acheter un billet de chemin de fer.

Je me rappelle le cas d'un commerçant en bois de chauffage, Pierre Milette. C'est moi qui me rendais à son domicile pour lui demander d'endosser le renouvellement d'un billet à ordre signé par M. Morison, moyennant un léger acompte. J'entends encore Madame Milette répéter à son mari: « Signe pas, Pierre, signe pas! » Et Pierre se contentait de répondre: « C'est un honnête homme qui est dans le besoin. » Et le commerçant endossait le billet.

Sans enfants, sans amis, isolé, rejeté par les flatteurs qui l'entouraient quand il était riche, M. Morison demeurait pour moi un véritable père et je m'efforçais de lui être agréable en toutes circonstances.

II

La querelle Morison-Bernier

M. Morison attribuait ses malheurs financiers à un de ses amis, Michel-Esdras Bernier, puissant tribun politique mais qui ne s'illustra ni comme député ni comme ministre fédéral. En 1882, la zizanie menaçait les libéraux du district dont les chefs se divisèrent en deux camps: l'un sous la direction de M. Morison, et l'autre sous celle de M. Louis Côté, industriel qui aspirait à la mairie. Le notaire Bernier réussit à se faire élire député à la Chambre des communes

et M. Morison fut, pendant de nombreuses années, son compagnon d'armes. Plus tard, des intérêts financiers les désunirent et ils devinrent des ennemis irréconciliables.

Je les estimais tous les deux. M. Morison croyait au paternalisme d'Etat. Il n'avait pas tort car le paternalisme gouvernemental a pu sauver de la ruine maintes entreprises. M. Bernier, lui, n'ajoutait pas foi aux idées de son ancien ami. Leur inimitié atteignit son comble lorsqu'un gendre de M. Bernier, le Dr Emile Ostiguy, ancien chef conservateur venu d'un autre comté, prit la direction du patronage ministériel du comté de Saint-Hyacinthe. M. Morison, propriétaire du journal libéral, menait la lutte contre le gendre de M. Bernier qu'il n'hésitait pas à qualifier de cornac. Les conservateurs fondèrent un quotidien, *L'Artisan*, et un hebdomadaire, *La Tribune*. Je déplorais cette division politique qui ne pouvait que s'avérer fatale aux deux anciens amis.

III

La vie d'un pauvre étudiant

Je vivais alors avec le cachet de vingt dollars que me rapportaient les articles à *La Presse*. J'avais, à la rédaction de ce journal, un ami sincère, M. Oswald Mayrand, qui fut plus tard rédacteur en chef de *La Patrie*. Ce confrère m'encourageait de ses conseils et de son amitié. Mes revenus restaient cependant bien maigres et je logeais gratuitement à l'auberge de mon frère Emile. Je devais sacrifier une rémunération de neuf dollars par semaine afin de payer le rédacteur, le comptable, les compositeurs et les pressiers de *L'Union*. Mes dépenses se limitaient à mes frais vestimentaires ainsi qu'à quelques petits voyages qu'il me fallait entreprendre lorsque j'allais rencontrer dans leurs familles des jeunes filles qui pouvaient me faire oublier mes peines d'amour.

Pendant quelques mois, je courtais une jolie Canadienne d'origine irlandaise. Elle habitait dans une paroisse située à quelques milles de Drummondville. J'imprimais alors le journal de cette ville dont le propriétaire, Napoléon Garceau, bien que conservateur, était, pour moi, un ami sincère. Mais l'Irlandaise aux cheveux blonds et aux yeux ensorceleurs épousa un jeune médecin de Montréal. Mon caractère solitaire, la modicité de mes revenus, mes habitudes de tempérance, mon désir de fonder un foyer stable me faisaient fuir les divertissements des jeunes gens de mon âge. Je n'ai jamais appris à danser et c'est pourquoi j'ai toujours fait triste figure lorsque les circonstances de ma vie politique m'obligèrent à assister à des soirées de gala où la danse était au programme. Les sports, non plus, ne m'ont jamais attiré. J'avoue n'être allé à la pêche ou à la chasse que très rarement. Par contre, si les délassements corporels ne m'intéressaient guère, les récréations de l'esprit m'étaient agréables. J'ai toujours été un fervent du progrès artistique, dans quelque domaine que ce fût. Je n'ai jamais cessé d'encourager les sociétés littéraires et musicales. Je me suis fait un devoir de promouvoir la vie intellectuelle à Saint-Hyacinthe.

Albert Saint-Martin, un sténographe officiel des tribunaux de Montréal, venait souvent exercer sa profession dans nos cours civiles ou criminelles. Un jour, il désira rencontrer l'étudiant en droit que j'étais. Saint-Martin était un socialiste avancé. Sans partager toutes ses opinions en matière d'économie politique, je croyais à la régie publique des choses essentielles à la vie, ainsi qu'à l'intervention de l'Etat contre les monopoles. C'est avec le concours de ce socialiste que fut fondé le *Club de la Prévoyance*. On y discuta de l'étatisation des chemins de fer. Les réactionnaires prirent peur et fondèrent un club rival qui porta le nom de *Club Ouvrier*. J'étais affilié aux deux clubs.

En 1902, notre groupe fondait le *Cercle Littéraire* qui connut des heures de célébrité: Des musiciens, des chanteurs, des comédiens, de grand renom, nous visitèrent. Une petite élite, qui s'intéressait

aux choses de l'esprit, s'était constituée. Le *Club Littéraire* encourageait l'étude de l'espéranto, langue internationale fondée vers 1887 par le docteur Zamenhof et dont la grammaire tient en seize règles. Saint-Martin donnait un cours complet aux nombreux élèves qui s'y étaient inscrits. J'ai appris l'espéranto et je demeure convaincu que cet idiome pourrait rendre les plus grands services à l'humanité. Quand on songe qu'il est pratiquement impossible d'indiquer le nombre de langues parlées dans l'univers et que l'espéranto n'a guère fait de progrès depuis 1887, nous sommes en droit de croire que les hommes ne sont pas encore assez civilisés pour substituer un langage universel à leur Tour de Babel.

IV

Hypnotisme de foire

Onofroff, qui passait pour le plus grand hypnotiseur de son temps, vint me voir au bureau du journal et m'invita à une séance qui devait avoir lieu dans le grand salon de notre hôtel le plus « select ». Je n'assistai pas à cette réunion récréative qui n'était, à tout considérer, qu'une habile manœuvre de publicité. Le reporter de *L'Union* en fit un compte rendu copieux.

Le docteur Saint-Jacques, alors maire de la ville, vint me conter ce qui s'était passé à la séance d'hypnotisme. Il s'adressait à un sceptique. Je lui demandai s'il était sérieux et il me répondit dans l'affirmative. Il insista pour que j'assistasse à la séance publique qui allait avoir lieu au théâtre Montcalm. Il désirait connaître l'impression que me ferait le Dr Onofroff. Le maire affirmait que l'hypnotiseur n'était pas un charlatan. J'avais alors vingt ans. Pouvais-je douter du témoignage d'un médecin sage et réaliste? Je me rendis donc au théâtre qui était bondé de curieux. L'hypnotiseur, un Italien ou un Russe, débuta par une démonstration tendant à prouver la

transmission de la volonté. Un spectateur fut désigné pour cacher un couteau à l'extérieur du théâtre. Le Dr Onofroff se banda les yeux, descendit de la scène, sortit du théâtre et se rendit dans la rue. Après une absence de cinq minutes, il revint au théâtre et montra aux spectateurs le couteau retrouvé. Des applaudissements frénétiques soulignèrent le succès du Dr Onofroff. Celui-ci expliqua ensuite son procédé d'hypnotisme. Il s'agit d'un fluide magnétique, un phénomène physique provoqué par certaines sensations. L'hypnotisme est dû surtout à la suggestion chez certains sujets prédisposés. Autrement dit toute personne réfractaire à ce fluide ne peut être hypnotisée. Après ce bref exposé, le Dr Onofroff invita une dizaine de spectateurs à prendre place sur le plateau. Le désir de me renseigner, attisa ma curiosité naturelle.

Le magnétiseur commença par nous commander des actes aussi faciles à accomplir qu'à simuler. Il criait à tue-tête: « Fermez votre main... vous n'êtes plus capable de remuer les doigts! Ceux qui les remuent doivent retourner à leur place. » Désireux de tenir le coup, je fis semblant d'être hypnotisé. Je ne fus pas long à comprendre le mécanisme psychologique de son stratagème; il m'obligeait à mentir chaque fois qu'il me commandait de lui obéir: « Dormez... dormez profondément! » clamait-il en agitant les bras ainsi qu'une marionnette. Je contribuai, par mon attitude, à faire croire que le Dr Onofroff exerçait sur moi un magnétisme réel. Et pour créer l'illusion chez les spectateurs, je fis semblant de tomber dans une sorte de somnambulisme lucide.

Mon magnétiseur me soumit à une rude épreuve. Il plaça deux chaises, dos à dos, à quatre pieds de distance l'une de l'autre. Il me commanda de me raidir le corps, puis il invita deux hommes à me déposer horizontalement sur les deux dossiers de chaises. J'étais aussi rigide qu'une barre de fer. J'entendis des applaudissements comme si ce que j'accomplissais était un exploit extraordinaire. Au moment précis où la fatigue allait me faire perdre l'équilibre Onofroff m'ordonna de me remettre sur pieds et de reprendre la position verticale.

Hélas! je n'étais qu'au début de ses mystifications. Le charlatan déclara à l'auditoire que j'étais devenu insensible à la douleur. En entendant cette affirmation, je frissonnai malgré moi. Qu'allait-il me faire endurer! Il me passa devant les yeux une chandelle allumée. L'épreuve était une ruse grossière, car l'œil peut facilement tolérer la lumière d'une bougie à une faible distance. N'empêche que le Dr Onofroff fut de nouveau applaudi.

Encouragé par ses succès et confiant dans la docilité de son sujet, le Dr Onofroff demanda à une dame de l'assistance une épingle à chapeau qu'il stérilisa à la flamme d'une petite lampe à alcool. Puis, il annonça qu'il allait me transpercer le bras et que je n'en éprouverais aucune douleur. Armé de son épingle, comme d'un dard, il l'enfonça dans la partie charnue de mon biceps. Quelques femmes poussèrent des cris de frayeur, d'autres se fermèrent les yeux. Le magnétiseur montrait mon bras transpercé pour prouver qu'il ne s'était pas servi d'une épingle truquée. Il me promena le long des allées afin de permettre aux spectateurs de me voir de près. On s'imagine le mauvais quart d'heure que je vécus. Le Dr Saint-Jacques m'ausculta. Sa fille Berthe, qui me regardait fixement, s'exclama: « Il a l'air d'un fou! » J'eus toutes les peines du monde à ne pas perdre mon sérieux. Un peu plus, j'éclatais de rire. Sous prétexte d'une grande fatigue je demandai à Onofroff, dès qu'il m'eut éveillé, de rentrer chez moi, où je me cloîtrai pendant plusieurs jours pour éviter de rencontrer ceux qui avaient assisté à la plus sensationnelle soirée d'hypnotisme qui eut lieu à Saint-Hyacinthe.

V

L'hypnotiseur bienveillant

Mon aventure avec le professeur de magnétisme m'avait convaincu qu'il me serait facile de répéter les expériences qui l'avaient rendu célèbre. Quelques amis prétendirent que si j'étais un si bon

sujet pour l'hypnotisme, je ne devais pas manquer de fluide psychique et qu'en suivant des cours de magnétisme, je pourrais apprendre à provoquer un sommeil artificiel. Ma situation était embarrassante car j'étais plus que jamais convaincu que les phénomènes magnétiques, quoique se prêtant facilement au merveilleux, relevaient du charlatanisme. D'autre part, je n'osais leur avouer que tout ce qu'ils avaient cru voir, à la séance du Dr Onofroff, n'était que de vaines illusions provoquées par un maître dans l'art de tromper les foules avec le concours de comparses payés ou de complices involontaires, comme j'en avais été un moi-même. Je ne voulais, pour rien au monde, au moment où je faisais mon entrée dans la vie active, dévoiler au public que je m'étais fait bernier par un vulgaire aventurier qui avait exploité ma bonne foi, tout comme celle de ses autres sujets, dans l'unique but de battre monnaie sur la crédulité populaire. Pour protéger ma réputation et ne pas passer pour un farceur, je fus bien obligé de reconnaître que je possédais un cerveau très réceptif et une volonté de fer indispensables pour provoquer l'hypnose et la transmission de la pensée. J'ajoutai que je pourrais facilement faire les expériences du Dr Onofroff, mais que je m'en garderais bien, l'exercice de cette science ne cadrant guère avec la profession d'avocat à laquelle je me destinais.

Chaque semaine, des jeunes gens, avides de merveilleux, venaient à mon bureau pour me prier de les hypnotiser. Il en arriva même des campagnes environnantes. On insista tellement que je finis par céder. D'ailleurs il ne m'était pas désagréable de vérifier si j'avais bien compris le processus technique et mental du Dr Onofroff.

Je commençai par des épreuves de transmission de la pensée. Ce que j'avais prévu se produisit invariablement. Le sujet qui avait caché l'objet à retrouver prenait la baguette que je lui tendais en le priant de la presser fortement dans ses mains et de concentrer son esprit sur l'endroit où il avait caché ce que je devais rapporter. Je partais, les yeux bandés, dans la direction qui me semblait la

plus plausible. Si je me dirigeais du mauvais côté, un mouvement presque imperceptible de la tige que lui imprimait, à son propre insu, mon guide, me ramenait dans une autre direction et finalement jusqu'à la cachette; je n'avais plus qu'à tendre la main pour cueillir ce que je cherchais. C'était celui qui l'avait déposé à cet endroit qui m'avait guidé sans le savoir. Je ratais mon coup très rarement. S'il m'arrivait de ne pas trouver l'objet, je n'avais qu'à déclarer que mon sujet n'avait pu concentrer son cerveau de façon à me transmettre sa pensée et je n'avais qu'à reprendre l'expérience avec un spectateur moins récalcitrant.

Je n'ai jamais consenti à retirer un profit monétaire de mon prétendu pouvoir magnétique; mes séances furent toujours gratuites et organisées par des groupes intéressés à ce genre de divertissement. Parfois, on me suggéra d'annoncer des soirées payantes. Mes amis n'ont pas compris la raison pour laquelle un étudiant, pauvre comme je l'étais, s'obstinait à ne pas exploiter d'une façon pratique ce qu'ils qualifiaient de don naturel. S'ils avaient eu, sur la valeur de ma science en magnétisme, la même opinion que j'en avais, ils auraient compris qu'un jeune homme honnête pouvait consentir à récréer gratuitement ses amis, mais qu'il lui aurait répugné de spéculer de cette façon sur la crédulité publique.

Je faisais appel à plusieurs sujets, probablement tous des simulateurs qui n'hésitaient pas à mystifier ceux qui venaient les admirer à l'œuvre. Je tiens à souligner ici que je n'ai jamais été de connivence avec l'un ou l'autre d'entre eux et, bien que je fusse convaincu que leurs réactions n'étaient qu'une comédie pure et simple, j'agissais comme si mon rôle était sérieux. Je ne connaissais pas d'autre moyen de lui donner l'apparence du naturel, indispensable à ce genre de spectacle qui était en vogue à cette époque.

Un de mes sujets les plus populaires était un électricien âgé de vingt-cinq ans, le fils du juge Raphaël Fontaine. Comme son père, Arthur était d'une haute stature et d'une force herculéenne. Lorsqu'il paraissait à l'état d'hypnose, je pouvais lui demander

d'accomplir des tours de force extraordinaires, que les spectateurs ne croyaient possibles qu'en raison de la catalepsie dans laquelle il était plongé.

C'est Arthur Fontaine qui me décida à mettre fin à ma carrière d'hypnotiseur improvisé. Un jour, nous étions réunis une quinzaine de personnes dans un salon de l'auberge du Canada, le plus grand hôtel de Saint-Hyacinthe à cette époque. C'est Fontaine qui nous avait convoqués et j'avais consenti à m'y rendre, quoique peu convaincu. La séance débuta comme à l'ordinaire. Le sujet répondait à merveille aux commandements du magnétiseur. Son poing s'immobilisait comme s'il eût été de bronze. Puis, son bras se raidissait. Dès les premières passes, le sujet s'était endormi et son sommeil, de minute en minute, devenait plus profond. Je lui avais promené sous les yeux une bougie allumée, puis transpercé les chairs du bras au moyen d'une épingle à chapeau stérilisée. Jusque-là il n'avait manifesté aucun signe de sensibilité.

Restait encore l'épreuve de la pose horizontale sur les deux dossiers de chaise. Je commande à Fontaine de se tendre d'une façon rigide l'épine dorsale et je le fais transporter ainsi qu'une poutre inflexible, sur les deux montants. Les spectateurs, émerveillés, n'en croyaient pas leurs yeux. Avant d'éveiller mon sujet, j'attendis d'apercevoir dans son visage des signes de fatigue. Cinq minutes, puis dix minutes, enfin un long quart d'heure s'écoule et l'hypnotisé demeure immobile comme un mort. L'auditoire manifeste de l'inquiétude; d'aucuns me demandent de le tirer de son sommeil. Pour me rendre à leur désir, j'ordonne à Fontaine de se lever, mais il n'en fait rien. Il semble avoir perdu le sens de l'ouïe. Je répète mon ordre, mais Arthur ne bouge pas davantage. On chuchotte dans la salle que je n'arriverai pas à réveiller mon sujet. Quelques-uns suggèrent de faire venir de Montréal le Dr Onofroff. D'autres vont jusqu'à prétendre que la rigidité de Fontaine n'est pas cataleptique, mais cadavérique. Une atmosphère d'angoisse règne dans la salle.

Seul, je conserve mon sang-froid. Je tâte le pouls de mon ami, il me paraît normal. Fontaine n'a pas été frappé d'apoplexie, comme tel avait été le cas de son père. Ayant remarqué qu'il ne parvenait pas à retenir son souffle malgré tous ses efforts, je pensais qu'il jouait la comédie. Bien décidé à prendre la situation en mains, j'enjoignis aux spectateurs de se calmer et d'attendre. Ce n'était pas la première fois, leur dis-je, qu'un hypnotisé, sous l'influence d'une forte dose de magnétisme, retardait à sortir de son sommeil artificiel quand il était sous une trop forte dépendance. On citait des centaines de cas de ce genre. Par ailleurs, on ne rencontrait aucun exemple où un hypnotiseur n'avait pu réussir à réveiller son sujet. Il suffisait d'attendre. Dans le cas actuel, je répondais de tout, mais à la condition que personne ne bouge dans la salle, dussions-nous y demeurer jusqu'au lendemain. Fontaine, lui, avait compris où je voulais en venir. Un frémissement à peine perceptible des muscles de son visage m'indiqua qu'il allait bientôt cesser sa plaisanterie macabre. Pour l'aider à sortir sans humiliation de l'impasse dans laquelle il s'était volontairement engagé, et aussi pour mettre un terme à la tension musculaire qu'il subissait et qui devenait intolérable, je fis de nouvelles passes tout en lui ordonnant une dernière fois de se réveiller. Ainsi put-il revenir à lui sans faire naître de soupçons chez les témoins qui soulignèrent son exploit par de chaleureux applaudissements.

Ce fut ma dernière séance d'hypnotisme, car ce métier ne me convenait guère. Et puis, je songeai à ce qui aurait pu m'arriver si Fontaine, issu d'une famille de cardiaques — son père était mort d'une maladie de cœur — ne s'était plus réveillé alors qu'il se trouvait sous ma prétendue influence hypnotique. Ai-je besoin d'ajouter que j'abandonnai cette carrière de magnétiseur-amateur sans que nul ait osé douter de ma valeur.

Cette science, que j'avais exercée en simple amateur, ne m'intéressait que médiocrement. Mes études philosophiques, si sommaires qu'elles puissent avoir été, m'avaient galvanisé contre les supersti-

tions et le merveilleux. Rien d'étonnant si, au collège, j'étais classé au nombre des esprits forts de la ville. D'ailleurs, je fréquentais des gens plus âgés que moi et ceux-ci m'intéressaient parce que leurs idées sur la religion et la politique correspondaient à celles que je m'étais formées dans mon enfance et au cours de mes études secondaires.

VI

La "petite messe"

Le dimanche, après la messe basse, une vingtaine de nos avocats, des médecins, des industriels et des chefs ouvriers libéraux se réunissaient dans le bureau de Jean-Baptiste Blanchet pour discuter des questions d'actualité. Les adversaires du parti libéral avaient qualifié cette réunion dominicale de « petite messe ». Elle rassemblait des citoyens de toutes les nuances; des libres penseurs, des radicaux, des modérés, des catholiques militants, mais tous partisans de la non-intervention du clergé dans les affaires intéressant l'Etat. J'étais un fervent adepte de cette institution, qui dura jusqu'à ces dernières années. Ce cercle ne changea pas souvent de local pour y tenir ses assises. Je l'hébergeai pendant plus de trente ans dans les salles de mon journal.

La *petite messe* a longtemps contribué à maintenir l'influence de notre parti à Saint-Hyacinthe; c'était, en somme, un centre de renseignements grâce auquel les chefs se tenaient au courant de tout ce qui avait trait aux intérêts du parti et aux idées qui nous étaient chères. Un malaise s'annonçait-il quelque part, les dirigeants de notre groupe en étaient aussitôt informés et ils travaillaient à le faire disparaître avant qu'il ne s'aggrave.

Comme en matière de religion nous avions adopté une neutralité absolue, quelques protestants, dont le nombre, par ailleurs, a toujours été très restreint à Saint-Hyacinthe, se joignaient à nous

et participaient à nos délibérations. Nos réunions ne les empêchaient pas d'assister à leur office religieux du dimanche, car, à onze heures moins cinq, ils nous quittaient pour se rendre à leur église et réciter des prières. Il se trouvait, parmi eux, des anglicans et des presbytériens. Mais, à nos yeux, cela n'avait aucune importance; il ne se faisait pas de prosélytisme à la *petite messe*, pas plus, d'ailleurs, que de propagande antireligieuse. On s'accordait sur deux points: la lutte contre l'ingérence des prêtres et des ministres du culte dans le domaine temporel et politique, et la tolérance en matière de religion afin d'assurer la concorde entre tous les Canadiens.

Par ingérence cléricale, on entendait l'abus dont certains membres du clergé pouvaient se rendre coupables en utilisant leur influence spirituelle dans un but exclusivement humain et politique. Rarement cette ingérence religieuse s'exerçait-elle à l'endroit des conservateurs. Cependant, il y eut une exception à cette règle; c'est la défaite de Sir Georges-Etienne Cartier, un des pères de la Confédération, un catholique aux idées larges. Il fut écrasé par son adversaire Sir Louis-Amable Jetté, aux élections de 1872. Sir L.-A. Jetté était un libéral de l'école cléricale. On attribua la défaite de Cartier à l'intervention de certains éléments du clergé qui n'avaient pas réussi à imposer ses vues au grand Canadien qui alla mourir à Londres, l'année suivante.

VII

Sir Georges-Etienne Cartier

Cartier, qui fut l'un des promoteurs de l'abolition de la tenure seigneuriale et de la codification des lois, demeure l'exemple parfait du citoyen fidèle à ses principes. Il fut l'une des figures les plus éminentes du parti conservateur et contribua puissamment à l'établissement de la Confédération canadienne. Si je me permets cette digression, c'est pour démontrer que ce n'était pas seulement dans

l'ancien parti libéral que se recrutèrent des hommes de valeur préférant leur liberté d'action dans les affaires temporelles à une servitude se couvrant du manteau de la religion. Si j'ai choisi, à titre d'exemple, le cas de Cartier, c'est pour mieux illustrer la vraie mentalité des anticléricaux de ma ville qui appartenaient au parti libéral. Les jeunes gens d'aujourd'hui comprendront que ce n'était pas uniquement dans les rangs des insoumis guidés par Papineau, Doutre, Dorion, Labelle, Laurier, Marchand, Beaugrand, tous des chefs de l'ancien groupe rouge, qu'on rencontrait des Canadiens d'origine française refusant d'abdiquer leur volonté d'hommes libres pour s'emparer du pouvoir politique et diriger les affaires de l'Etat.

La vie politique de Cartier débuta sur les champs de bataille du comté de Saint-Hyacinthe où, pour revendiquer nos droits constitutionnels, il n'a pas craint de prendre une part active aux troubles de 1837-1838, avec les patriotes qui furent excommuniés. Sa lutte en faveur de nos droits se poursuivit au parlement, mais elle n'obtint pas la faveur populaire, les adversaires de la liberté de pensée et d'expression d'opinion s'étant ligués contre lui pour le renverser.

Cartier était un catholique sincère. S'il s'était rallié au parti conservateur, c'est parce qu'il était opposé au radicalisme intransigeant de certains des premiers chefs libéraux. Cela ne l'empêchait pas, comme c'était le cas pour un grand nombre de conservateurs, d'avoir des idées larges et de ne point mêler le domaine spirituel au domaine temporel. Les cléricaux de l'époque lui reprochaient de ne pas agir en catholique militant. Sur ce point, son idéologie ne différait pas de celle des vieux *rouges* de Saint-Hyacinthe, dont mon père faisait partie et dont je fus et suis resté un des fils intellectuels à travers la bonne comme la mauvaise fortune. Mon idéalisme fut surchauffé par des maîtres qui cherchèrent certainement à l'utiliser pour des causes étrangères à mes sentiments. Car, dès mon jeune âge, j'éprouvai un véritable culte pour la vérité et la justice. Ma franchise et mon franc-parler desservirent souvent mes propres intérêts et m'exposèrent, à différentes époques de ma vie, à des ennuis

de tous genres. Sir Georges-Etienne Cartier, ayant voulu rester lui-même, eut à subir l'ingratitude de ses compatriotes parce qu'il s'était égaré chez les conservateurs de son temps, lui un si grand libéral d'idées et de principes.

N'empêche que Cartier, qui servit fidèlement les siens, restera une gloire pour les Canadiens d'origine française. Il s'était tracé pour mission de les mieux faire connaître et estimer dans le pays et dans la vieille Angleterre; son mérite avait été reconnu par le gouvernement britannique, qui l'avait créé, en 1868, baronnet du Royaume-Uni. Ses armoiries portaient la devise *Franc et sans dol*; Cartier l'avait choisie parce qu'elle devait synthétiser sa carrière et refléter l'image de son idéal.

Dans la vie publique, si l'on peut se réclamer des grands principes, il n'est pas toujours opportun de les mettre en pratique. Le machiavélisme, cette doctrine érigée en système politique dépourvu de conscience et de bonne foi, réprouvé ouvertement mais non sincèrement par tous, depuis le meilleur jusqu'au pire, est et restera, aussi longtemps que la vertu sera considérée comme un vain mot, la morale de la très grande majorité de nos politiciens.

Lorsque Cartier posa sa candidature pour la dernière fois, — c'était en 1872, — la maladie et l'ingratitude des siens l'avaient réduit à l'impuissance physique. Ayant quitté sa chambre pour assister à la première assemblée de sa dernière campagne électorale, il fut accueilli à la tribune par une volée de projectiles et les hurlements d'une foule hostile; la démagogie et la haine du cléricisme s'étaient réunies pour accabler un des édificateurs de la nation canadienne.

Les circonstances voulurent que Cartier fût un des associés des avocats qui plaidèrent la cause des Sulpiciens contre Monseigneur Ignace Bourget; celui-ci insistait pour le démembrement de la paroisse Notre-Dame, l'unique fabrique du temps dans l'île de Montréal. Ce procès provoqua une antipathie profonde entre le chef libéral-conservateur et l'évêque de Montréal. Mgr Bourget fut le seul évêque de la province, lors de la proclamation de la Confédé-

ration canadienne, à refuser de signer la lettre pastorale collective recommandant aux fidèles l'acceptation du nouveau régime. *Le Nouveau-Monde*, dirigé par le Chanoine Lamarche, un ami personnel de Mgr Bourget, s'employa à démolir Cartier et pour mieux y réussir alla jusqu'à l'accuser d'avoir maintenu, dans son Code Civil, des dispositions d'un gallicanisme prononcé. Cette accusation, référée à Rome, fut déclarée injustifiable. C'est alors que les *Castors* organisèrent le Parti Catholique afin de diviser les rangs du parti conservateur. Le *Programme Catholique* était rédigé par quelques prêtres et des journalistes réactionnaires. Ce manifeste fut désapprouvé par le chef de l'Eglise au Canada, Monseigneur Elzéar-Alexandre Taschereau, qui demanda à ses prêtres de mettre leurs ouailles en garde. C'est alors qu'un groupe de libéraux voulant faire profiter leur parti de ces dissensions entre conservateurs fondèrent le *Parti National*, qui proclama hautement désassocier sa politique du libéralisme prétendu doctrinaire de certains de ses anciens chefs.

Et la lutte s'engage, inégale, contre Cartier. L'homme choyé d'hier n'a plus les forces physiques suffisantes pour se défendre. Il est écrasé sous la coalition de ses adversaires politiques de bonne foi et de ceux qui lui en veulent à mort d'avoir, selon eux, passé à l'ennemi. Ainsi Cartier leur était devenu suspect, et c'est par une majorité de douze cents voix qu'il fut défait dans un comté de Montréal-Est, lequel ne comptait que sept mille électeurs.

En 1904, Alfred Duclos De Celles, un historien ayant connu intimement Cartier, terminait la biographie de l'Homme d'Etat par le paragraphe suivant:

« Après sa mort, ses compatriotes apprécièrent à leur juste valeur ses travaux et reconnurent son mérite de tout premier ordre. »
 « Cependant, il n'y a pas encore ni un parc ni une rue qui porte son nom. On aurait pu croire que, avant qu'il ne se soit écoulé trente années, ses amis auraient ramassé les pierres qu'on jeta sur lui, un jour, pour construire le piédestal d'un monument rappelant les services qu'il a rendus à son pays et son dévouement à sa pa-

» trie. Peut-être, après tout, ont-ils pensé que le meilleur moyen
 » d'honorer la mémoire d'un homme dont l'âme avait le timbre d'un
 » métal pur, et dont l'œuvre paraît dans les pages de l'histoire qui
 » dureront, c'est de marcher sur ses traces et de suivre son exemple.»

Tout nous porte à croire que l'on a voulu, chez les fils soumis et obéissants, laisser périr le souvenir de Sir Georges-Etienne Cartier. Il s'est heureusement trouvé, parmi les Canadiens d'origine française, sans distinction de partis, des citoyens à l'esprit large qui élevèrent, sur le flanc du Mont-Royal, au centre de la métropole canadienne, un magnifique monument à la mémoire d'un de nos plus grands hommes d'Etat.¹ Ces patriotes généreux n'ont pas voulu que les générations présentes et futures demeurassent sous l'impression que les lanceurs de boue et de cailloux de l'année 1872 représentaient la saine partie de notre population.

Un autre de nos astres politiques qui montait au firmament alors que Cartier voyait son étoile pâlir a été l'objet de la même ingratitude de la part du peuple. Dans la métropole de la province que Wilfrid Laurier a contribué à faire grandir et prospérer, il ne se rencontre aucun monument pour rappeler le souvenir de celui qui fut le continuateur de l'œuvre des pères de la Confédération et qui vit à la parachever.² Des Canadiens des deux langues, qui connurent ses labeurs incessants pour réaliser la grandeur du pays, ne ménagent pas leurs efforts afin qu'il soit glorifié comme il le mérite en lui élevant un monument.

A Saint-Hyacinthe, il y avait jadis des libéraux d'idées chez les *bleus* et chez les *rouges*, et il en reste encore quoique en moins grand nombre. Les cléricaux étaient si peu nombreux autrefois dans

1. A Québec, on a élevé un monument à Cartier dans le Parc Montmorency. C'est dans ce parc qu'était l'ancien palais épiscopal devenu le siège de l'Assemblée législative. C'est là que se tint l'importante réunion pour préparer la Confédération. C'est là que Cartier brilla aux côtés de John A. MacDonald.

2. Depuis que ces lignes ont été écrites, on a élevé à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier un monument sur la Place Dominion, face à celui de Sir John MacDonald.

A Québec, on a érigé un monument à Laurier sur le Boulevard Langelier.

les rangs libéraux qu'ils ne réussirent qu'une fois à me faire battre dans mon comté, au cours des trente-deux années que je fus dans la politique active. Cependant, n'eût été l'apport du vote des libéraux conservateurs aux idées larges, qui favorisaient les réformes que je préconisais, il est certain que j'aurais été défait plus souvent aux jours de scrutin.

C'est grâce à mes relations avec les fervents qui se réunissaient à la *petite messe* que se forma mon idéologie politique, celle de Cartier, de Laurier, de Félix-Gabriel Marchand, bref de tous les hommes d'Etat qui voyaient dans les partis non seulement un instrument pour s'emparer du pouvoir, mais un chemin pour faire progresser les idées et aider à la prospérité de la nation.

Je passai ma vingtième année à trimer comme administrateur d'une imprimerie qui s'en allait à la dérive, à rapporter les chiens écrasés dans mon journal et dans un quotidien de Montréal, à rédiger des articles tendant à promouvoir la diffusion de l'espéranto, pour encourager la littérature et même pour recommander un congrès de la jeunesse canadienne-française. Je m'occupai aussi de théâtre aux heures où l'étude des nombreux articles du droit romain et du code civil ne m'accaparait pas. Je trouvais également le temps, pour aider au succès de notre *Cercle Littéraire*, de remplir des rôles principaux dans les pièces classiques que nous présentions en scène. Je célébrai, le vingt décembre 1902, mon vingt-et-unième anniversaire de naissance en jouant le rôle d'Harpagon de l'*Avare* de Molière. Je n'ai pas dû remporter un grand succès, car mon gousset étant toujours vide, je pouvais difficilement m'assimiler les sentiments d'un homme qui vivait en lésineux autrement que par nécessité.

CHAPITRE DEUXIÈME

CHERCHANT LA VOIE

I

Un philosophe trop loquace

Mes efforts pour améliorer les finances du journal *L'Union* avaient empêché la faillite. M. Morison persistait à se quereller avec M. Bernier qui était devenu ministre du Revenu à Ottawa et dont le patronage eût pu sauver notre imprimerie. Je songeai à quitter Saint-Hyacinthe et à devenir fonctionnaire. J'en parlai à mon patron. Il me demanda d'attendre encore un an. Il m'expliqua que sa lutte contre le notaire Bernier et son gendre visait à les déloger d'Ottawa. Les vrais *rouges*, me disait-il, reprendraient le pouvoir à Saint-Hyacinthe et l'avenir de *L'Union* serait ainsi assuré.

Les raisons invoquées par M. Morison me convainquirent d'une chose; il ne fallait pas abandonner cet homme qui m'avait toujours manifesté de l'amitié et de la confiance. J'acceptai de travailler avec lui une année de plus.

M. Morison croyait réellement à la victoire du parti libéral. Il publia dans *L'Union* un article sur la renaissance du parti dont les principes paraissaient oubliés en haut lieu. Ses adversaires rétorquèrent en annonçant la parution d'un journal libéral qui serait indépendant du quotidien de M. Morison.

L'Union vivait, en partie, des impressions que lui confiait le Gouvernement provincial dont le député, le notaire Joseph Morin, était un ami de M. Morison. Nous imprimions aussi un journal mensuel pour l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. La Banque de Saint-Hyacinthe était au nombre de nos clients.

Il y avait alors à la station de police un constable protégé par un échevin qui m'était hostile. Ce policier conçut le projet de me faire expulser de L'Union Saint-Joseph sous prétexte que je n'étais pas un bon catholique, que je ne faisais pas mes Pâques et que j'avais dit publiquement: « Dieu pourrait être un cheval. »

Comme journaliste je savais ce qui se passait au poste de police, où l'on aimait à me faire discourir sur les questions de religion et de politique. Un jour, nous parlions de l'existence de Dieu et de l'idée que les humains s'en formaient. En parcourant les livres sacrés de toutes les grandes religions, dis-je, on se rend compte, en effet, que les êtres humains créent un Dieu avec leurs propres attributs idéalisés. Mon policier me répondit que, si les chevaux avaient de l'intelligence, ils se feraient un Dieu à leur image et à leur ressemblance. Je ne répondis rien à ce stupide raisonnement. Il n'empêche que le constable répétait à qui voulait l'entendre que j'avais dit: « Dieu, ça pourrait être un *j'val* ». Un de mes amis me prévint du coup que l'on me préparait à L'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, et je démissionnai.

Un vendredi, la caisse du journal ne contenait que soixante-dix dollars. Il eût fallu quarante dollars de plus pour payer les salaires des huit ou neuf employés du journal. M. Morison me suggéra d'emprunter cette somme d'Aimé Beuparlant, un de nos amis, avocat assez brillant, et qui devait devenir député. Je me rendis à son étude où il m'avoua qu'il n'avait pas cette somme en banque. Je le priai d'endosser un billet à ordre dont je garantissais le paiement à échéance. Il m'offrit alors un billet de banque de dix dollars, en me disant qu'il préférerait me le donner plutôt que d'endosser un billet. Abasourdi par cette réflexion, j'acceptai tout de même les dix dollars. Je savais M. Beuparlant d'une scrupuleuse honnêteté mais sa vie de Bohème ne laissait point de m'inquiéter. C'est finalement de mon frère que j'empruntai les trente dollars afin de payer les employés du journal.

II

La grève des ramoneurs

L'année 1903 devait influencer décisivement sur le cours de mon existence. N'ayant pu me présenter aux examens du barreau, je dus rester simple journaliste de province. Toutefois, dans mes loisirs, j'étudiais le droit, science positive basée sur la raison et la justice, et qui m'a toujours intéressé.

Ma vingt et unième année débutait sous de sombres présages. Une grève des charbonnages sévissait aux Etats-Unis. Sir Wilfrid Laurier revenait d'un voyage triomphal en Europe mais pour trouver Israël Tarte, un de ses ministres, hostile à la question de la protection tarifaire. Tarte, prié de démissionner, se ligua avec les conservateurs pour tenter d'abattre le Premier ministre. D'autres ministres parlaient également de démissionner. Un vent de mécontentement et de révolte soufflait de partout. Des grèves éclataient. A Montréal, les employés de tramways quittèrent leur travail. A Saint-Hyacinthe, les cheminots, les charpentiers et les cordonniers les imitèrent. Bientôt les ramoneurs se joignirent aux grévistes.

M. Morison, le sourire aux lèvres, continuait à traiter ses employés comme ses enfants, et cette atmosphère cordiale nous faisait oublier la dureté des temps. Dans de semblables conditions nul ne songeait à faire la grève à notre journal.

III

La conflagration de 1903

Le vingt mai 1903, un incendie ravagea la moitié du quartier ouvrier de Saint-Hyacinthe. Le feu se propagea de la cordonnerie des Frères Côté jusqu'aux maisons avoisinantes. Un vent de soixante

milles à l'heure soufflait en tempête. La brigade des pompiers était impuissante à maîtriser le sinistre. La métropole dépêcha un détachement de vingt-cinq sapeurs-pompiers, et les citoyens durent transporter dans la partie nord de la ville leurs objets de valeur et leurs meubles afin de les sauver du désastre. C'était la première fois que je voyais une telle conflagration. Saint-Hyacinthe semblait brûler toute entière. Une épaisse fumée noire enveloppait les rues et les maisons. Devant un spectacle aussi lugubre, la population était prise de panique. On voyait des gens, que l'angoisse étreignait à la gorge, courir à tout hasard et des groupes de femmes et d'enfants qui pleuraient à chaudes larmes.

Des personnes pieuses, et qui croyaient à l'intervention divine pour faire cesser cet incendie, demandèrent à des prêtres de réciter des prières publiques. Des religieux et des religieuses, des dévots et des dévotes aspergèrent d'eau bénite les maisons que les flammes n'avaient pas encore atteintes. Toutes les habitations situées au sud de la rue Sainte-Marguerite ainsi que celles de la rue Saint-Antoine furent rasées. Les pompiers unirent leurs efforts pour empêcher les flammes de se propager dans le reste de la ville et pour circonscrire la conflagration qui dura sept heures. Trois cent cinquante immeubles furent détruits dont plusieurs manufactures importantes, l'école publique, l'Académie Girouard, qui abritait alors cinq cents élèves. Six cents logements furent réduits en cendres et deux mille personnes se trouvèrent sans abri. Les pertes matérielles furent évaluées à huit cent mille dollars, les assurances n'en couvrant que la moitié.

Ce désastre n'était pas de nature à m'encourager. Mon moral était affaibli par la lutte incessante qui mettait aux prises M. Morison et le notaire Bernier. Celui-ci devenait de plus en plus populaire. Il obtint du gouvernement fédéral onze mille dollars pour l'achat d'un terrain situé entre la rue Saint-Antoine et les avenues Saint-François et Saint-Simon. Ce terrain devait servir de Champ de Mars et diviser l'est et l'ouest de la ville. M. Morison me fit comprendre que le projet de Bernier était ridicule. Il fallait, me disait-il, dénoncer

Bernier et le forcer à démissionner; un de nos amis lui succéderait et notre journal serait sauvé. Les arguments de mon patron ne manquaient pas de sens mais je craignais que ses prédictions ne fussent trop tardives.

IV

Un jeune réformateur

Malgré mon jeune âge, je passais pour l'un des conseillers du parti libéral et j'étais l'un des principaux orateurs de ce parti. Un mouvement ultra-nationaliste s'organisait. Il succédait à l'ancien parti *castor*. Nombre de jeunes gens y adhéraient. Ces nationalistes mêlaient la religion à la politique. Toutefois, une certaine confusion régnait dans les idées. Ainsi, Henri Bourassa, chef du nouveau parti réformiste, grand ami de Laurier, réussissait à recruter des anticléricaux avoués parce qu'il était surtout connu comme petit-fils du grand Papineau. Quelques libéraux devenaient bourassistes, mais la politique de leur nouveau chef eut tôt fait de les désabuser et ils ne tardèrent pas à revenir à leur ancien parti. C'est à cette époque que *La Croix* de Paris fit l'éloge de sir Wilfrid Laurier dans un article où Emile Combes, champion d'une politique anticléricale, Waldeck-Rousseau, l'auteur d'une loi sur les associations qui aboutit à la séparation des Eglises et de l'Etat, et notre Premier ministre canadien étaient comparés. La comparaison était à l'avantage de Laurier, comme en témoigne le passage suivant extrait de l'organe catholique de Paris:

« Et si, dans les banquets, les hasards du toast l'entraînent sur » le terrain de la politique, c'est pour parler avec un amour débordant de la belle et royale liberté qui règne sur son pays: *Nos institutions, dit-il, sont aussi libres qu'on peut se l'imaginer. Il n'existe pas sous le soleil — sans aucune exception — de nation où il y a plus de liberté. Nous en sommes arrivés à respecter tous*

» les intérêts, toutes les convictions, tous les sentiments et même
 » tous les préjugés qu'on rencontre sur la terre. On comprend que
 » les agences aient oublié de transmettre aux journaux le passage
 » de Sir Wilfrid à Lille. Le premier ministre du Canada avait pres-
 » que commis un délit; il avait crié: *Vive la France!* »

Evidemment, Sir Wilfrid Laurier parlait de la liberté d'opinion telle qu'elle existait en théorie et non en pratique. Le journal catholique de Paris ignorait les embûches que les ultramontains dressaient au Premier ministre dans le domaine politico-religieux. Par exemple, on faisait grief au chef libéral de parler le français avec un léger accent anglais. Pour soulever les fanatiques on disait aussi que Laurier avait fait ses études de droit à l'Université McGill dont la majorité des étudiants sont d'origine anglaise et protestants. La plupart des évêques, à la veille des élections générales, avaient publié une lettre pastorale qui condamnait la politique libérale, au nom des écoles de l'Ouest.

Pendant que *La Croix* de Paris louangeait Laurier, les nôtres travaillaient à sa ruine. Le nationalisme outrancier s'infiltrait dans toutes les sphères de la société. Une campagne de presse réclamait pour les Canadiens français un drapeau caractéristique. D'aucuns désiraient le drapeau de Carillon qui portait une fleur blanche et des fleurs de lis. C'était là les emblèmes de la royauté française. D'autres nationalistes, cléricaux ceux-là, préconisèrent comme drapeau, le Carillon du Sacré-Cœur, que les radicaux qualifièrent de *viscère sacré*. Les évêques durent intervenir et prohiber la reproduction du cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur toute image d'un caractère non exclusivement religieux.

En 1903, la polémique pour l'adoption du drapeau du Sacré-Cœur atteint son point culminant. Un jésuite de Montréal, Ed. Colclough, fit paraître un article, reproduit dans plusieurs journaux, dans lequel il affirmait que les Canadiens français arboreraient un étendard aux couleurs de Carillon mais dont le centre serait un Sacré-Cœur. Voici comment se terminait son élucubration:

« Ce sera le véritable et unique drapeau national. D'illustres
 » sympathies ont déposé un appoint considérable dans la balance
 » du succès. Au cours d'une séance scientifique, au collège de Saint-
 » Boniface, Sa Grandeur Mgr Langevin faisait acclamer le drapeau
 » national et lui donnait spontanément l'appui de son éloquente
 » parole. Le grand archevêque de l'Ouest canadien mérite de ce chef
 » l'affectueuse reconnaissance de tous les cœurs patriotiques. »

Cette citation semblera puérile mais je l'ai reproduite à dessein car elle illustre bien la mentalité des éducateurs de l'époque. Je dois dire, cependant, que tout le clergé ne partageait pas l'opinion du bouillant jésuite. Un prêtre de Rimouski, M. l'abbé A. Lavoie, dans un discours de la Saint-Jean-Baptiste, déclarait: « Que le drapeau tricolore soit toujours le centre de l'attraction, le point d'attache par excellence avec l'ancienne mère-patrie. » Et ce discours se continuait par des louanges dithyrambiques de l'étendard de 1789 qui réunit les couleurs du blason des rois de France aux couleurs des armoiries de la ville de Paris. Mais les abbés Lavoie étaient rares à cette époque et peut-être sont-ils plus rares encore à l'heure actuelle.

Quant à moi, je bataillais ferme contre la suppression du drapeau tricolore et l'adoption d'un drapeau québécois. Les discordes entre Canadiens anglais et Canadiens français, catholiques et protestants s'envenimaient. Je prononçai, le seize mars 1903, au *Cercle Littéraire*, un discours dans lequel je m'élevais contre toutes ces questions de drapeaux. C'était défendre une idée impopulaire mais juste. Dois-je ajouter que je ne fus pas très applaudi?

Néanmoins, je défendis des causes populaires comme celle du rajeunissement de notre politique municipale. Les emplois publics étaient alors détenus par des gens qui étaient au service des manufacturiers, des capitalistes et des grands propriétaires. Cela créait un régime de favoritisme qui exonérait d'impôts ceux qui auraient dû en payer. Les conseillers, pour protéger leurs intérêts et ceux de leurs entreprises, s'alliaient les corporations religieuses en les exemptant de taxes.

La loi municipale était conçue de telle façon qu'un citoyen pauvre qui n'était pas dans les bonnes grâces du groupe capitaliste ne se faisait élire que difficilement. Pour être candidat, un ouvrier devait être propriétaire et posséder une quotité foncière de quatre cents dollars libre de toutes redevances. Mais la disposition la plus inique de la charte était celle en vertu de laquelle il fallait avoir acquitté ses impôts quatre jours avant l'élection pour jouir de la franchise électorale.

Il fallait détruire cet ordre de choses et, pour y arriver, soulever l'opinion publique. Mon attitude agaçait les chefs de notre politique municipale, mais ces derniers attachaient peu d'importance à mes projets de réforme. A leurs yeux, je n'étais qu'un blanc-bec à peine sorti du collège. Je me demandais, dans des moments de découragement, si ces hommes d'expérience n'avaient pas raison et si je ne me réveillerais pas, un beau matin, à bout de forces morales, comme je l'étais déjà en ressources financières.

V

Un rival bienveillant

Ma vie sentimentale ne m'offrait guère de consolations. Je continuais à errer dans les salons de familles amies, avec l'espoir d'y rencontrer l'âme sœur. Plusieurs fois, je crus l'avoir trouvée mais quelques semaines de fréquentations assidues suffisaient à me faire comprendre que je faisais fausse route. Et chaque fois je devais rompre pour ne pas donner d'illusions à celles dont le charme ne réussissait pas à me faire oublier la jeune fille que j'avais tant aimée à Saint-Hilaire.

Je n'étais pas retourné à cet endroit depuis la rupture de nos fréquentations, mais je n'arrivais pas à chasser de mon esprit le souvenir des heures de bonheur que j'y avais connues. Pour amoin-

drir l'amertume de cette séparation, j'évitais de prendre des nouvelles de la famille de mon ancienne fiancée. Ainsi je cherchais à tendre entre le passé et le présent un rideau qui, à la longue, effacerait de notre mémoire un amour malheureux. Malgré mes efforts je n'arrivais pas à oublier.

Mon ami Dudley passait ses vacances dans sa famille, à Saint-Hyacinthe. Il était un grand amateur de la marche et il aimait la nature sauvage. Un jour, il me proposa de l'accompagner jusqu'au sommet de la montagne de Saint-Hilaire, appelé le Pain-de-Sucre, sous prétexte d'admirer le panorama.

C'était pour moi, une occasion de revoir les lieux où j'avais vécu des heures inoubliables. Cette randonnée de sept lieues, se terminait au mont Saint-Hilaire que nous nous propositions d'escalader. Afin de raccourcir la distance que nous devons parcourir, je proposai à mon compagnon de route d'emprunter la voie ferrée. Il refusa en prétextant que le voyage sur le ballast serait trop fatigant. Et puis, ajouta-t-il, il préférerait suivre la route bordée de maisons. Chemin faisant il m'avoua son intention d'arrêter à l'hôtel du village de Saint-Hilaire pour y prendre le lunch. Je compris alors pourquoi il avait préféré son itinéraire au mien.

Mon ancienne fiancée avait fait une vive impression sur Dudley qui l'avait entrevue lorsque je la fréquentais; il m'avait toujours caché le sentiment qu'elle lui inspirait. Il y avait près de trois ans que je ne fréquentais plus la jeune fille mais nous avions, tous deux, conservé son souvenir. Dudley était étudiant en médecine; il appartenait à une bonne famille et il n'avait pas abandonné l'espoir d'être, un jour, agréé par la fille de l'aubergiste. Depuis longtemps il cherchait une occasion de lui être présenté, et comme il croyait que, pour ma part, c'était bien fini avec elle, il ne demandait pas mieux que de tenter sa chance.

A l'auberge, le père Cusson nous accueillit fort aimablement. Il se montra étonné mais ravi de me revoir après une si longue absence. Après lui avoir présenté mon ami Dudley, je lui fis part

de notre intention de monter jusqu'au Pain-de-Sucre et ajoutai que nous préférions dîner avant d'entreprendre cette ascension. M. Cusson nous invita à partager le repas familial, avec son épouse, ses deux filles et son gendre. Un certain malaise semblant régner, dès que nous quittâmes la salle à manger, je jouai du piano pour faire diversion. Mon camarade en profita pour faire plus ample connaissance avec mon ancienne fiancée.

VI

Un espoir qui renaît

Ce jour-là, j'eus une longue conversation avec le père Cusson et son gendre, ce qui favorisa un tête-à-tête entre mon ancienne fiancée et mon ami Dudley. M. Cusson m'apprit que les amours de sa fille allaient très mal et qu'il regrettait la rupture de nos fiançailles. Devant un tel aveu, j'affectai l'indifférence la plus complète et, notre visite terminée, je partis avec Dudley pour escalader le Pain-de-Sucre. En cours de route je repensai à ce que m'avaient dit le père Cusson et son gendre.

Dudley paraissait chagriné. Son entretien avec mon ancienne fiancée l'avait-il déçu? A un certain moment il prétexta la fatigue et s'arrêta à mi-chemin du sommet de la montagne. Je compris qu'il était à bout de forces physiques et que son moral ne valait guère mieux. J'arrivai donc seul au Pain-de-Sucre, et du haut de cet observatoire, jetant un dernier regard sur l'auberge du village, je revis celle qui peut-être, un jour, deviendrait la compagne de ma vie.

Nous retournâmes à Saint-Hyacinthe par le train. Dudley était extrêmement fatigué tandis que moi j'avais l'espoir dans l'âme. Mon petit voyage à Saint-Hilaire était marqué d'une pierre blanche. Je ne devais revoir Dudley que très rarement car, une fois reçu médecin il alla exercer sa profession en Ontario. Il ne me reparla jamais de notre voyage à Saint-Hilaire.

VII

La lutte idéologique se poursuit

A Saint-Hyacinthe, diverses associations créaient un climat culturel plutôt remarquable pour une petite ville. Des artistes de grande réputation, venus de France et d'ailleurs, nous visitaient. Ainsi nous pûmes voir et entendre Numa Blèse, Lucien Boyer, deux rois de la chansonnette, Ben Tayoux, le grand pianiste, et Théodore Botrel, le barde breton. Un conseiller d'Etat français, M. Léon Herbette, de l'école de Combes et de Waldeck-Rousseau, fit une conférence à l'Hôtel de Ville. De cet homme d'Etat français, Monseigneur Choquette écrit quelque part: « C'est en sa qualité de supérieur que M. Dumesnil reçut les salutations de M. Herbette, homme politique français, et l'accompagna à contre-cœur jusqu'à la tribune de la salle d'étude où notre concitoyen, le docteur Médéric Lajoie, devenu en France le marquis de Gérini, eut la hardiesse de hisser le visiteur. » M. Dumesnil, mon supérieur sur la fin de mes humanités, était reconnu comme un des plus ardents champions de notre école politico-religieuse. Il était compréhensible que la compagnie de M. Herbette, un homme aux idées très larges, ne pouvait lui être agréable, surtout en présence de ceux dont il avait charge d'âmes.

La victoire de sir Wilfrid Laurier en 1896, sa réélection en 1900, la bulle papale condamnant les activités excessives des prêtres-politiciens, le ridicule dont s'était couverte l'école de Tardivel lorsque ce dernier s'était rendu à Paris avec de nombreux évêques du monde entier pour apprendre qu'ils avaient été les jouets du fumiste Léo Taxil, avaient jeté une douche d'eau froide sur le zèle des tenants de l'ultramontanisme, qui pendant quelques années étaient restés dans l'ombre. Ils commençaient à sortir de leur tente et, avec la prudence du serpent et la douceur de la colombe, renouvelaient leurs attaques.

Leur méthode consista à s'infiltrer dans tous les mouvements populaires afin d'établir leur domination sur les masses. Naturellement, c'est sous le manteau de la religion que cette pénétration devait s'effectuer: organisations éducationnelles, associations charitables, sociétés pour la défense de la langue, groupements ouvriers, syndicats professionnels, toutes nos activités dans le domaine culturel et social devaient être mises sous le contrôle d'une puissance non officielle mais plus absolue que les pouvoirs légalement constitués.

C'est une politique de ce genre qui avait amené en France la révolution de 1789, et les lois excessives de la fin du siècle dernier contre le cléricalisme. Les partisans de cette théorie de prise de pouvoir croient toujours qu'en associant intimement leur cause à celle de la religion, ils pourront se servir de Dieu comme d'un bouclier invulnérable.

Pour contrôler les groupements populaires, les cléricaux en vinrent à surenchérir sur le ton des organisateurs ouvriers à la solde des socialistes avancés. Comparés à ce qui se passe de nos jours, nous étions, nous, des réformistes à l'eau de rose. Nous nous bornions, dans nos assemblées publiques, à protester contre les abus de certains employeurs qui traitaient inhumainement leurs ouvriers en leur imposant de trop longues heures de travail, ou en leur payant des salaires dérisoires.

La compagnie locale d'éclairage ayant porté le taux brut du gaz à trois dollars le mille pieds cubes et celui de l'électricité à quinze cents le kilowatt, ce qui constituait une augmentation de vingt-cinq pour cent, la question de la municipalisation s'imposa à l'attention publique et je fus chargé de la débattre devant le club ouvrier. J'exposai l'exemple de la ville de Glasgow où tous les services publics étaient municipalisés. Je la proposai comme modèle d'une administration qui avait mis fin aux abus de l'entreprise privée.

VIII

Journal d'opinions sauvé de la faillite

Le journal *L'Union* me devait deux ans de salaire, soit environ neuf cents dollars. En novembre 1903, M. Morison m'apprit qu'il était à bout de ressources et qu'il allait être obligé de résigner ses fonctions de conseiller municipal. Il ne voyait aucun moyen de solder les intérêts hypothécaires qui devaient échoir le premier décembre. La situation politique ne s'était pas améliorée dans le sens qu'il avait prédit. La démission du notaire Bernier et de son cornac politique se produisait trop tard. Il me promit de protéger ma créance contre l'imprimerie si les affaires de celle-ci ne se rétablissaient pas. Pour acquitter ses dettes il me proposa d'acheter le journal. Lui ayant fait remarquer que je ne disposais que de mon salaire et que je n'étais pas en mesure de lui prêter mille dollars, il me répondit que quelques centaines de dollars suffiraient pour assurer le paiement des intérêts. Notre comptable, à cette époque, était une ancienne institutrice dont la mère possédait du bien. Je lui demandai si, pour aider M. Morison à renflouer le journal, sa mère ne nous prêterait pas les trois cents dollars indispensables. Elle consentit et la Banque de Saint-Hyacinthe ratifia l'entente signée entre les deux partis.

Le premier décembre 1903, je devins propriétaire de l'immeuble situé boulevard Girouard, en face du parc Dessaulles, à l'ouest de l'édifice en pierre de la Banque des Cantons de l'Est que la Banque de Commerce acheta plus tard. Je me portais aussi acquéreur des affaires de la compagnie d'imprimerie de *L'Union*, d'un journal quotidien et d'un hebdomadaire.

Je n'avais pas un sou et je devais trois cents dollars sur billet à demande émis en faveur du comptable de l'atelier dont les affaires périlclitaient au point de ne pouvoir payer le modique salaire hebdomadaire de son gérant. Cette situation, si tragique fût-elle, était loin

d'abattre mon courage que soutenait un ardent désir de réussir afin de plaire à ceux qui m'étaient chers. Ma résolution de ne pas abandonner la lutte était d'autant plus ferme que j'avais, en M. Morison, l'exemple d'un homme qui, malgré les épreuves de tous genres, ne s'avouait pas vaincu.

CHAPITRE TROISIÈME

LE SENTIER SE DESSINE

I

Premières heures de journalisme

Timide comme la plupart des Canadiens français, ce n'est qu'en pensant à défendre la justice que je réussis à dompter ce complexe de crainte. J'acceptais ma nouvelle carrière plutôt comme une nécessité. Le lendemain de la signature du contrat, il me fallut réfléchir aux moyens à prendre pour que l'entreprise du journal fût rémunératrice. Je désirais surtout rétablir l'unité des deux groupes de libéraux. Quant à me rapprocher de l'élément politico-religieux, je n'y ai jamais songé. M. Morison savait que je tenterais l'impossible pour maintenir les traditions de *L'Union*. Ce journal, les cléricaux eussent payé la forte somme pour l'empêcher de paraître. La retraite de M. Morison ne fut annoncée que deux mois plus tard, soit en janvier 1904.

Au début de 1904, M. Bernier démissionnait comme ministre du Revenu pour accepter de faire partie de la Commission des chemins de fer. C'était une victoire à la Pyrrhus. Sur la question ferroviaire, M. Bernier ne pouvait que desservir les intérêts de M. Morison. De toute évidence, mon patron n'était pas né sous une bonne étoile. Je fis adopter par le Club National Ouvrier une proposition selon laquelle la municipalité moderniserait sa charte en abolissant la clause relative à la qualification foncière qui privait les locataires du droit de siéger à la mairie ou à l'échevinage. Aux élections de 1904 notre groupe réussit à faire élire quelques-uns de nos candidats par acclamation. Quatre conseillers sur cinq favori-

saient nos idées: c'étaient François Fortier, un cordonnier, Charles Brodeur, l'associé de Joseph Bissonnette, Samuel Casavant et le notaire S. Carreau.

L'honorable Louis-Philippe Brodeur, ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe, fut nommé ministre du Revenu à la place de Bernier. C'était un fidèle de notre groupe politique, un libéral authentique et qui à sa mort, survenue en 1924, occupait le poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Ce fut Jean-Baptiste Blanchet qui devint candidat pour représenter le comté aux Communes, en remplacement de M. Bernier. Blanchet était un libre penseur notoire. Il fut quand même élu, et par une forte majorité. Pour donner une idée de l'âpreté de la lutte qu'on lui fit, voici ce qu'il écrivait, dans une lettre de remerciements adressée à ses électeurs, le vingt-deux février:

« Les adversaires ont fait flèche de tout bois contre nous dans cette élection. Ils ont employé tous les moyens possibles de nous diviser. Ils ont cherché hypocritement à faire croire que j'avais été l'adversaire de l'honorable M. E. Bernier, et ils ont demandé à ses amis de s'unir à eux pour le venger.

» Comme une bonne élection tory ne doit point avoir lieu sans faire appel aux préjugés religieux, nos adversaires ont tenu, dans tous les rangs, de petits conciliabules où, avec force contorsions réellement démonomanes, on invoqua la religion au secours de leur mauvaise politique. »

Plus loin, Blanchet ajouta qu'un conservateur, dépité de ses succès, lui avait dit: « Hélas! nous comptions sur l'exploitation religieuse, mais là encore nous avons été déçus. Notre organisation était parfaite sous tous les rapports. »

La lutte entre cléricaux et anticléricaux battait son plein. Les journaux, *Les Débats*, et le *Combat* furent condamnés par l'Épiscopat. Ces journaux, rédigés par un écrivain français de talent, Edouard Charlier, disparurent de la circulation.

Le vingt-huit février, le *Nationaliste*, d'Olivar Asselin, publiait son premier numéro. Au nombre de ses collaborateurs se trouvaient Henri Bourassa, député de Labelle; L. A. Chauvin, ancien député de Terrebonne; Charles Gill, Louvigny de Montigny, Omer Héroux, Armand Lavergne, Errol Bouchette, Jules Fournier et Mlle Gleason, mieux connue sous le pseudonyme de *Madeleine*. Ces journaux de la métropole obligèrent les nôtres à s'améliorer. J'en profitai pour faire connaître les grandes lignes politiques que mon journal entendait suivre. Je cite ici les deux articles les plus importants que je fis publier. Le premier parut le onze mars 1904. Il s'intitulait: *Un mot aux lecteurs*, et se lisait comme suit:

« Pie X vient de définir clairement quelles sont les règles de l'action populaire chrétienne. C'est l'enseignement de son illustre prédécesseur qu'il a en quelque sorte codifié. Nous donnons plus bas le texte de ce document, tant pour son importance intrinsèque que pour nous conformer à la volonté de son auteur qui en ordonne la publication à tous les journaux catholiques. Nous espérons toujours que l'Évêché nous communiquerait le texte officiel de cette lettre en même temps que l'ordre de le publier. Il est d'habitude que le commandement d'un supérieur au plus humble de ses subordonnés soit transmis par les intermédiaires de la hiérarchie.

« *L'Union* serait-elle soupçonnée de n'être pas catholique? Nous n'avons pourtant pas encore enseigné aucune doctrine hérétique, ni encouru l'excommunication de qui que ce soit.

« Notre journal n'est pas une revue pieuse, mais un organe politique et social. A ce titre, nous n'avons pas à donner un cours régulier de théologie et notre éloignement des questions purement religieuses ne devrait pas être confondu avec de l'hostilité. Il en est, nous le savons, qui exigent comme condition d'un journal catholique qu'il soit servi aux lecteurs au moins une page de sermon par semaine et surtout un petit article en faveur du drapeau du Sacré-Cœur. Hors de cette conduite, point de salut!

« Heureusement, la masse des catholiques éclairés laisse à la
 » liberté individuelle une plus grande latitude et trouve exagéré de
 » vouloir que le journaliste ne diffère de son curé que par l'instru-
 » ment de travail et non dans son caractère et sa mission. Peut-être
 » même ne sont-ils pas loin de penser que les feuilles d'un zèle ex-
 » cessif comme *La Croix* de Montréal, par exemple, font plus de tort
 » à la religion qu'elles ne lui aident.

« Ce n'est pas la première fois que *L'Union* affirme solennelle-
 » ment son orthodoxie catholique. Il est malheureux que le franc-
 » parler, poli mais courageux, soit la plupart du temps confondu
 » avec l'irréligion. Cela nous oblige aussi, de temps à autre, à des
 » professions de foi qui n'ont en soi rien d'humiliant mais deviennent
 » pénibles en raison du fait qui les occasionne.

« Tandis que nous y sommes, réglons un autre point: De ce
 » que nous ne publions jamais les mandements de Monseigneur
 » Decelles, alors qu'un certain confrère de la ville s'en fait un de-
 » voir, il ne faut pas conclure que c'est de notre part un parti-pris
 » hostile. Lors du dernier qui fut promulgué, nous en avons de-
 » mandé une copie avec autorisation de la publier. Notre démarche
 » a été infructueuse. Donc, aucun reproche à nous adresser de ce
 » côté-là non plus.

« Nous ne désirons rien tant que de vivre en parfaite harmonie
 » avec tous nos supérieurs, civils ou religieux, en autant que la chose
 » soit possible. Mais de là à une soumission aveugle qui se désin-
 » téresse des mesures d'utilité publique et nous ferme prudemment
 » la bouche quand notre devoir est de parler, il y a une distinction;
 » on voudra bien le reconnaître.

« Quant au Motu Proprio du Saint-Père, nous le reproduisons
 » intégralement tel que nous le lisons dans les colonnes d'un autre
 » journal. »

J'attirais ensuite l'attention du lecteur sur le paragraphe dix-
 septième, où il était dit que, même pour publier un écrit de caractère
 purement technique, tous les écrivains catholiques devaient préala-

blement obtenir le consentement de l'Ordinaire. Cette disposition
 imposait la mainmise du clergé à un tel point qu'elle scandalisa
La Vérité, l'organe des ultramontains. Son directeur, pour sauver
 sa face, mit en doute l'exactitude de la traduction.

Mon deuxième article, daté du dix-huit mars 1904, comprenait
 entr'autres les alinéas suivants:

« En religion, *L'Union* sera catholique mais sans être ni *La*
 » *Croix* de Montréal ni *La Vérité* de Québec.

« En politique, *L'Union* sera l'organe du parti libéral à Saint-
 » Hyacinthe comme elle l'a toujours été.

« Nous tenons cependant à nous expliquer le plus clairement
 » possible. Qui se dit organe du parti libéral ne se dit pas esclave
 » de tous les politiciens libéraux. *L'Union* supportera de toutes ses
 » forces le parti libéral. Elle défendra envers et contre tous la poli-
 » tique sage du cabinet Laurier et du cabinet Parent, mais elle entend
 » conserver sa liberté de penser et sa liberté d'action relativement à
 » tous les problèmes d'intérêt public dont la solution ne relève pas
 » exclusivement de la discipline du parti.

« C'est-à-dire que dans nos questions de politique municipale,
 » nous nous réservons le droit de différer d'opinion avec qui que ce
 » soit de nos chefs libéraux; nous les considérons comme de simples
 » citoyens, et s'il nous faut combattre un de nos amis en politique,
 » nous le combattons, comme nous combattrions un conservateur
 » dont les idées nous paraîtraient contraires à l'intérêt du peuple.
 » La justice et l'intérêt public seront nos premiers guides; nous
 » n'entendons pas les reléguer au second plan, pour aucune consi-
 » dération.

« Nous commencerons par étudier certaines questions munici-
 » pales qui devront être soumises tôt ou tard à l'appréciation de nos
 » échevins et des contribuables: abolition de la qualification foncière,
 » mesures à prendre pour rendre libre l'élection des échevins; réor-
 » ganisation de nos bureaux municipaux; perception des taxes sco-
 » laires par la ville; municipalisation de l'éclairage, etc., etc.

« *L'Union* sera pour les travailleurs une amie sincère et dévouée,
 » un journal absolument démocrate, toujours prêt à défendre contre
 » le fort les intérêts du faible quand on voudra les léser.

« Mais dans cette question comme dans toute autre, nous ne
 » serons les serviteurs que de la justice et de la vérité. Nous ne
 » voulons être les valets d'aucun individu ni d'aucune coterie. Les
 » ouvriers trouveront un ami en nous et non un courtisan ni un
 » flatteur; l'appui que nous leur donnerons sera loyal et désintéressé.
 » Les amis francs, sincères, dévoués des classes pauvres, c'est-à-dire
 » leurs vrais et seuls amis, sont rares, mais, Dieu merci! il en reste
 » encore quelques-uns dans ce bas-monde. Il s'agit de pouvoir les
 » reconnaître et ce n'est pas chose facile, la contrefaçon ayant pris
 » tant de proportion dans notre siècle de progrès. Les meilleures
 » conserves ne sont pas celles dont la couleur est la plus pure;
 » interrogez un chimiste, il vous dira que cette coloration est arti-
 » ficielle et que ces conserves, qui ont pourtant belle apparence, sont
 » dangereuses pour la santé. Il en est ainsi des amis. »

Cet article était tout un programme. Les cléricaux m'attaquè-
 rent ouvertement. Tardivel, leur suppôt, écrivit dans *La Vérité* que
 la langue française était la gardienne de la foi. Ce bel aphorisme
 est loin d'être véridique, car les catholiques devraient tous parler
 le latin, langue officielle de l'Eglise catholique. Tardivel accusa
L'Union d'être anti-canadienne-française. Il écrivit: « En religion
L'Union sera catholique, mais sans être *La Vérité* de Québec ni
La Croix de Montréal. »

Les tentatives hypocrites de ce journaliste québécois n'eurent
 aucun succès. L'Episcopat resta sourd à son appel qui n'avait d'autre
 but que d'attirer sur *L'Union* les foudres de l'Eglise. Je crus de mon
 devoir de faire arrêter, pour diffamation, un écrivain émigré de
 France, Henri Bernard, qui m'accusait d'appartenir à la franc-ma-
 çonnerie. Ce publiciste du cléricalisme s'imaginait, en m'attaquant,
 sauver la race et la religion. Mes amis anglophobes ne se doutaient
 pas de l'injure que m'adressait ce protagoniste clérical, car un franc-

maçon représente aux yeux d'un catholique moyen un suppôt de
 Satan. J'assignai donc ce pamphlétaire chauvin devant les tribunaux.
 La cour rendit un verdict de *No Bill*, ce qui signifiait qu'il n'y avait
 pas matière à procès. Bernard se condamna lui-même à la réclusion
 volontaire en entrant dans les ordres.

II

Présage de réconciliation

Mon ancienne fiancée s'était, paraît-il, intéressée aux circons-
 tances de ce procès. Bien plus, un ami me révéla que certaines
 rumeurs annonçant mon mariage l'avaient fortement préoccupée.
 N'eût été la profondeur de la déception qu'elle m'avait fait éprouver,
 il est certain que j'aurais fini par l'oublier et que je me serais marié
 avec une autre.

Mon père s'était marié fort jeune, comme c'était la coutume
 à cette époque. Son premier veuvage n'avait duré que six mois.
 Mon tempérament ne différait guère du sien et je n'éprouvais aucun
 attrait particulier pour le célibat. Je rêvais toujours d'un foyer et
 d'une compagne dont la présence et la collaboration m'aideraient
 à poursuivre ma tâche quotidienne et à réaliser mes ambitions.

Durant les quatre années qui s'écoulèrent entre le jour de la
 rupture de mes fiançailles et celui où je devais revoir mon ancienne
 fiancée, je courtais au moins quatre jeunes filles qui, si je l'avais
 voulu, auraient accepté d'unir leur destinée à la mienne. La pre-
 mière, une orpheline, était élevée par un rentier qui l'avait mise en
 pension dans un couvent de notre ville. Quoique fort jeune — elle
 n'avait pas encore terminé ses études — elle partageait mes senti-
 ments et, tous deux, nous formions des projets d'avenir. Un jour,
 ayant pris froid pendant une cérémonie religieuse, une pneumonie

eut raison de sa jeunesse et elle mourait trois jours plus tard. Ainsi se termina, d'une façon tragique, cette nouvelle idylle.

Je cherchai une consolatrice et fréquentai durant quelques semaines, à plusieurs mois d'intervalle, deux jouvencelles appartenant à des familles ouvrières très respectables, puis la fille d'un de nos plus riches marchands qui était échevin. La rumeur se répandit de nouveau que j'allais me marier. Mais il ne pouvait en être question, car le souvenir de Saint-Hilaire demeurait vivace au fond de mon cœur.

Mes rapports quotidiens avec le comptable de notre imprimerie m'avaient permis d'apprécier, à leur juste valeur, les qualités morales de cette employée. Elle avait fait de brillantes études et s'était destinée à l'enseignement. Si elle n'avait pas embrassé cette carrière c'était pour aider sa mère, les salaires payés par nos commissions scolaires étant ridiculement bas. Je crus, un moment, que j'aimais cette jeune fille pour en faire ma femme. Je la courtais chez elle, et d'une manière assidue. Mais le sentiment qu'elle m'inspirait, je finis par m'en rendre compte, n'était qu'une profonde gratitude pour m'avoir aidé, financièrement, à compléter une transaction grâce à laquelle je pouvais subvenir à mes besoins sans être obligé de retirer mon salaire hebdomadaire.

III

Laurier tel qu'il fut

Mon ancien patron semblait dans la misère. Sa vue s'affaiblissait de jour en jour. Il ne lisait et n'écrivait qu'avec difficulté. Son chemin de fer venait d'être mis sous séquestre. Sa liquidation, ordonnée par la Cour, entraînait celle de la Banque de Saint-Hyacinthe. Et c'était justement à cette banque que je devais le billet à ordre de dix-huit cents dollars. M. Morison résolut de recourir aux

grands moyens. Le nouveau député, M. Blanchet, était un de ses amis; le nouveau ministre du Revenu, l'honorable Louis-Philippe Brodeur, avait été son camarade de collège et, ce qui était de nature à lui donner confiance, le notaire Bernier, son ennemi personnel, ne faisait plus de politique. Morison songeait à faire régler par sir Wilfrid Laurier qu'il avait déjà aidé, ses difficultés financières. Les élections du trois novembre 1904 approchaient. Une délégation formée du sénateur Dessaulles, du maire Eugène Saint-Jacques, de l'ex-maire Euclide Richer, de Jean-Baptiste Blanchet, d'Aimé Beau-parlant, de J. R. Brillon, de Joseph Morin et de moi-même se présenta à Ottawa. Sir Wilfrid Laurier nous reçut chez lui. Le député fédéral lui expliqua le but de notre visite. Après avoir écouté attentivement notre porte-parole, le Premier ministre déclara, d'une façon péremptoire, ne pas pouvoir nous aider. Laurier appartenait à cette vieille école libérale qui n'admettait pas que l'Etat intervienne dans l'entreprise privée.

Devant la ferme attitude de Laurier, un délégué lui rappela que si le gouvernement fédéral ne renflouait pas la Banque de Saint-Hyacinthe, l'élection des candidats libéraux serait gravement compromise. Cette remarque eut le don de blesser le Premier ministre. Les traits de son visage s'altérèrent. D'une voix assurée il répondit: « Mon gouvernement tombera, mais on ne me forcera pas à utiliser les fonds publics pour protéger des intérêts particuliers ».

J'avais toujours été un grand admirateur de sir Wilfrid Laurier. Les paroles qu'il venait de prononcer restèrent gravées dans ma mémoire. Il demeurait mon idole politique, en dépit du fait que mon patron était ruiné. La délégation revint d'Ottawa, assez découragée. Cependant, nous étions unanimes à reconnaître la véritable valeur de cet homme d'Etat qui plaçait ses principes au-dessus des intérêts de ses propres partisans.

IV

Embarquement pour Cythère

De passage à Montréal, j'allai visiter la famille de mon ancienne fiancée. Son père, M. Cusson, avait réalisé des affaires d'or. Son commerce était situé dans le quartier Sainte-Cunégonde, à l'angle des rues Notre-Dame et Atwater. M. Cusson m'accueillit comme un fils. Sa fille était toujours charmante mais j'ignorais les sentiments que je lui inspirais. Je l'avais quittée adolescente et je la retrouvais femme. Profitant d'un moment où nous étions seuls, elle me conta un petit drame d'amour dont elle avait été l'héroïne. Une de ses tantes, qui était religieuse, lui avait donné le goût de la vocation religieuse. Sa mère, bien que dévote, l'avait laissée libre de décider de sa vocation. Agna, son beau-frère, me confia qu'elle m'avait sincèrement aimé et qu'elle n'avait jamais cru aux calomnies dont j'avais été l'objet de la part de mes adversaires politiques. Sa tante était assez large d'esprit, m'avoua-t-elle. Elle ne désirait pas que sa nièce entrât au couvent par dépit amoureux. Je n'étais plus un étudiant en droit démuné d'argent et j'étais devenu propriétaire d'une imprimerie et d'un journal. Il m'était donc permis de songer sérieusement à fonder un foyer. J'avouai à ma tendre amie que mes sentiments pour elle étaient demeurés les mêmes. Et je lui appris, incidemment, que j'étais délégué à Saint-Louis, Missouri, pour assister à l'ouverture de l'Exposition mondiale. Ce serait, dis-je, une excellente occasion pour faire un voyage de noces.

Je revins à Saint-Hyacinthe plus confiant que jamais. Le dimanche suivant, je retournai à Montréal et, deux heures durant, je conversai avec celle qui devait devenir ma femme. C'est ce soir-là que j'obtins sa main.

Le mariage devait être célébré un vendredi, le treize mai 1904, mais la cérémonie nuptiale eut lieu le douze, car le train en partance pour Saint-Louis avait devancé de vingt-quatre heures son départ de Montréal.

La bénédiction du mariage devait avoir lieu à l'église de Saint-Henri, mais celle-ci venait d'être détruite par un incendie. Accompagnés de M. Cusson, ma fiancée et moi allâmes voir le curé de Sainte-Cunégonde qui refusa de nous entendre. Mon futur beau-père me dit alors: « S'il n'y a pas moyen de se marier dans une chapelle catholique, vous vous marierez dans une église protestante ». En entendant ces paroles le curé se ravisa. Il fut décidé que la messe du mariage serait dite à l'hospice de la Charité. Je me souviens que les frais du culte s'élevèrent à la somme de dix dollars.

Le Père Doyon, dominicain de Saint-Hyacinthe, célébra la messe et bénit l'union de ma destinée à celle que je n'avais jamais cessé d'aimer depuis le jour où je l'avais rencontrée pour la première fois alors que j'étais simple élève en Belles-lettres. Il n'y eut pas de tapis rouge ni beaucoup de fleurs. La cérémonie fut modeste mais les paroles sacramentelles liaient nos âmes jusqu'à la mort.

CHAPITRE QUATRIÈME

GRAVISSANT LE SENTIER

I

En voyage de noces

La presse canadienne avait organisé une excursion à la grande exposition de Saint-Louis, Missouri. C'est à titre de correspondant que j'y pris part. Je dois dire que je préférais visiter l'exposition que d'assister au congrès des journalistes de langue française qui avait lieu dans la province. J'ai toujours pensé que le Québec ne gagnerait rien à s'isoler. Nous comptons parmi les nôtres des hommes dont le talent pouvait se comparer avantageusement avec celui des Canadiens anglais. Aussi, les mouvements de races et de religions m'ont toujours paru dangereux. Le Canadien d'origine française n'a-t-il pas tout à gagner en fréquentant ses compatriotes de langue anglaise? J'éprouvais le besoin de connaître ceux qui avaient une culture différente de la mienne. Je me mêlai donc aux journalistes que je rencontrai à l'exposition de Saint-Louis.

Mes confrères, en apprenant que j'étais en voyage de noces, nous manifestèrent, à mon épouse et à moi, beaucoup de prévenance, et nous fûmes, de leur part, l'objet de mille petites attentions.

De retour à Saint-Hyacinthe nous nous installâmes dans le logement que mes parents nous avaient préparé. La maison, construite en brique, était surmontée d'un toit à lucarnes. Au rez-de-chaussée, se trouvait l'imprimerie du journal.

Ce logis n'avait rien d'un château, mais ma femme, qui avait connu le faubourg Saint-Henri, prit possession de sa nouvelle demeure, ravie et heureuse. Quant à moi qui n'ai jamais eu la folie des grandeurs, je m'y trouvai fort bien logé. Ma belle-mère avait

aménagé, sobrement mais avec goût, les pièces que nous devions occuper. La façade de l'immeuble donnait sur une rue fashionable. J'eus la satisfaction d'entendre dire par mes amis que le petit-fils du porteur d'eau continuait à gravir l'échelle sociale. Cette remarque ne manquait pas d'à propos puisque je suis né au bord de la rivière, dans un quartier misérable voisinant avec le Marché-à-Foin. Et voici que j'avais abandonné le bas de la ville pour fonder mon foyer sur la côte, boulevard Girouard.

Dès mon retour de Saint-Louis, je me remis au travail. Mon voyage de noces avait épuisé mes économies. Les affaires de l'imprimerie n'étant pas brillantes, il me fallait diminuer les dépenses et accroître les revenus du journal. J'eus l'idée de supprimer l'édition quotidienne et de la remplacer par une édition qui paraîtrait trois fois par semaine. J'en parlai à notre député, M. Blanchet, et ce projet fut mis à l'étude.

II

Mort tragique de J.-B. Blanchet

Pour comprendre l'admiration que j'éprouvais pour notre député, il convient de se reporter au temps passé, de comparer avec aujourd'hui la valeur de l'argent en 1904 et de tenir compte de la différence des conditions sociales qui existait entre M. Blanchet et moi. Notre député était un citoyen en vue et il venait de remporter une élection des plus contestées. Moi, j'étais pauvre; j'avais peiné et trimé comme pas un pour m'instruire; mon grand-père avait été un porteur d'eau et mon père, un cordonnier malchanceux doublé d'un hôtelier qui n'avait jamais fait d'argent.

La veille de mon mariage, un pharmacien avait organisé une souscription pour m'en offrir le produit à titre de cadeau de noces. La liste des souscripteurs comprenait les noms de jeunes avocats, de petits marchands, d'étudiants et d'ouvriers. Le montant souscrit par

chacun était d'un dollar. M. Blanchet, lui, avait déboursé cinq dollars, ce qui représentait à cette époque une souscription fort généreuse. Je savais bien qu'il avait bon cœur, mais j'ignorais qu'il s'intéressait à mon humble personne. D'ordinaire, il était d'un abord froid, mais ce n'était là qu'une apparence. Bien que M. Blanchet ait été un catholique non pratiquant il portait beaucoup d'intérêt, ainsi que sa femme, une Irlandaise, à toutes les œuvres de charité. C'est ainsi que M. et Mme Blanchet patronnaient l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe où ma grand'tante, sœur Bouchard, recueillait les orphelins et les vieillards indigents. Les recettes d'un bazar annuel qui durait une semaine, étaient versées à l'hôpital.

Le vingt-et-un février 1904, M. Blanchet présidait, dans la grande salle de l'hôpital, les divertissements organisés par les Dames bienfaitrices. C'était le lendemain de l'élection et notre député paraissait épuisé et malade. Des orphelins jouaient une pièce dans laquelle ils chantaient les louanges de leur bienfaiteur. Des larmes perlèrent aux yeux de M. Blanchet. Il porta un mouchoir à son front ruisselant de sueurs, puis il perdit connaissance. On crut qu'il venait de succomber à une attaque cardiaque. L'auditoire était frappé de stupeur. Pour comble de malheur, Madame Blanchet s'évanouit à son tour. Des médecins mandés d'urgence constatèrent heureusement que M. et Madame Blanchet avaient cédé à une émotion trop forte. Le lendemain, tous deux étaient rétablis. Le vingt-neuf août de la même année, Jean-Baptiste Blanchet trouvait la mort dans un accident de chemin de fer, près de Richmond, à soixante milles de Saint-Hyacinthe. Je dus au hasard de n'avoir pas été victime de cet accident, car je devais accompagner notre député et prendre place dans le wagon où neuf passagers furent tués et vingt autres gravement blessés. Je dois ajouter que c'est mon épouse qui m'avait dissuadé de faire le voyage.

En perdant M. Blanchet, un ami dont les conseils m'étaient si précieux, je demeurais désemparé et me trouvais plus seul que jamais.

III

Trois de la vieille garde

Joseph Morin, Aimé Beauparlant, Joseph Bissonnette

La mort du député Blanchet créa une commotion chez les libéraux. Il leur fallut songer à un candidat aux élections générales qui devaient avoir lieu en novembre. Je devins président de l'Association des jeunes libéraux dont l'objectif était de combattre le parti Nationaliste. Le candidat libéral choisi pour remplacer M. Blanchet s'appelait Aimé Beauparlant, un disciple des Papineau, des Desaulles et des Doutre. Cet avocat était un ancien rédacteur de *L'Union* et un ami personnel. Les libéraux à tendance cléricale lui préféraient l'avocat Bourgault dont le libéralisme était plus que douteux. A la convention, Beauparlant l'emporta. Et, aux élections générales, Laurier fut maintenu au pouvoir avec une majorité de soixante-six comtés. Seul, l'Ontario lui refusa une pluralité de voix.

Les élections provinciales devaient avoir lieu aussitôt après. Le parti nationaliste n'avait pas eu le temps de s'organiser et les libéraux conservèrent le pouvoir avec le gouvernement Parent. M. Joseph Morin fut élu dans Saint-Hyacinthe. Sur un total de soixante-cinq députés il n'y eut que six conservateurs.

Mon titre de président de l'Association des jeunes libéraux, les discours que j'avais prononcés au cours des deux dernières élections, et les articles que j'écrivais dans mon journal avaient attiré sur moi l'attention du groupe des réformistes et l'on préconisa ma candidature au conseil municipal, ce qui n'eut pas le don de plaire aux cléricaux et aux laïques qui, d'une façon ou d'une autre, exploitaient le public. Je n'avais que vingt-deux ans et mes responsabilités ne me permettaient pas de consacrer une bonne partie de mon temps, sans recevoir de rémunération, au service de la municipalité.

Le tailleur Bissonnette, l'un de ceux qui désiraient que je pose ma candidature à l'échevinage, n'y allait pas par quatre chemins. Il était temps, selon lui, de remplacer les vieilles barbes occupant les sièges de conseillers tout en n'étant que de simples marionnettes mues par des fils que tiraient ceux-là même qui jouissaient d'une exemption de taxes ou ne payaient que des sommes dérisoires pour le service de l'eau. Ces parasites, ajoutait Bissonnette, nuisaient au succès de la régie des services publics et c'était, en définitive, les pauvres qui payaient la différence.

Bissonnette était un disciple de Bob Ingersoll, le rationaliste américain, dont il avait lu et relu les conférences au point de s'assimiler sa doctrine. Il avait fait quelques années de séminaire et perfectionné son instruction en lisant dans ses moments de loisir. Cet autodidacte était un homme fort respectable et tout en élevant sa famille, il réussit à améliorer sa situation. Quand il mourut, il était registrateur de notre comté, charge assez bien rétribuée et que je lui avais fait obtenir du gouvernement en 1912.

J'hésitai longtemps avant d'acquiescer au désir de mon ami Bissonnette. Celui-ci plaidait ma cause avec ténacité; il exposait les raisons qui le portaient à croire que je n'aurais pas à affronter d'opposition si je posais ma candidature. Depuis quatre ans, faisait-il remarquer, j'assistais régulièrement aux séances du conseil en ma qualité de chroniqueur pour la presse locale et l'un des grands quotidiens de Montréal. Nul ne connaissait mieux que moi les affaires municipales et les réformes politiques qui s'imposaient. Et puis, ajoutait-il, on avait confiance dans mon intégrité et dans mon esprit de progrès; les cléricaux n'envisageraient pas ma candidature d'un bon œil, mais cela importait peu puisque leur nombre était limité et leur influence sur la population, presque nulle. D'après Bissonnette j'étais le seul qui pouvait leur livrer un combat ouvert et les démasquer afin de leur enlever leurs moyens d'action. Déjà trois de nos partisans étaient entrés à l'Hôtel de ville et nous avions, dans le groupe des conseillers éligibles, des amis qui, nous en avions

la certitude, seraient réélus en janvier 1905. Tous nos clubs étaient très actifs et nos chances de prendre le pouvoir s'avéraient excellentes. Cependant, il ne fallait pas trop tarder, car il avait appris que les Chevaliers de Colomb s'organisaient à Saint-Hyacinthe en vue de combattre en secret les vrais libéraux.

Bref, je finis par céder aux arguments de M. Bissonnette qui concluait sa plaidoirie en ma faveur en affirmant que notre devoir, c'était de combattre. Si nous sommes battus, ajouta-t-il, nous reprendrons la lutte l'année prochaine. Et c'est sur cet énoncé que je permis à mon ami de prôner discrètement ma candidature à l'échevinage.

IV

Au seuil de la vie publique

J'étais à cette époque correspondant local de *La Presse*, et je travaillais, le soir, comme linotypiste pour aider nos compositeurs à la main. Ainsi je contribuais à diminuer les dépenses d'impression qui, relativement peu élevées, étaient souvent supérieures à mes revenus hebdomadaires. Il m'eût été agréable, dans le temps, de m'occuper de questions sociales si l'état peu reluisant de mes finances personnelles m'avait laissé quelques loisirs. Quoi qu'il en soit, après avoir réfléchi, j'en vins à la conclusion que je ne perdrais pas plus de temps assis à un pupitre d'échevin qu'à la table de la presse puisque de par mes fonctions de journaliste je devais assister aux séances du conseil. Cette considération me décida d'accepter l'offre de mon ami Bissonnette.

Il ne me restait plus qu'à me faire élire, mais, malgré l'optimisme de mon ami, je n'en pensais pas moins que souvent il y a loin de la coupe aux lèvres. Il est vrai que mes adversaires, en me traitant comme quantité négligeable et en cherchant à me ridiculiser, me gratifiaient d'une publicité qui ne pouvait que servir ma cause auprès

de la classe moyenne et surtout de la classe des déshérités de la vie, lesquels prennent généralement pour des martyrs et des héros ceux que les gens de la haute société traitent avec mépris.

A titre de reporter d'un grand quotidien de Montréal, je me rendis à la convention conservatrice qui devait choisir un candidat à opposer à Aimé Beuparlant. La réunion était présidée par le docteur Cartier, qui avait été écrasé en 1897 par M. Casimir-Georges Dessaulles, le candidat libéral. Dès le début de son discours, il déclara à l'auditoire, composé exclusivement de délégués conservateurs, qu'il y avait dans la salle un jeune espion qui n'était autre que le propriétaire de la « feuille de chou » l'organe local des libéraux. Je me levai au milieu des huées de la foule pour expliquer ma présence à la convention. Quand le calme fut rétabli, je fis lecture du télégramme du chef des nouvelles de *La Presse*, me donnant instruction d'assister à cette convention et de faire rapport de ses délibérations. J'ajoutai que si l'on me refusait ce privilège, j'étais prêt à me retirer et à faire part à mon journal de l'éviction dont son représentant avait été l'objet. Le docteur Cartier s'étant ravisé exigea, sous peine de représailles, que je fasse de l'assemblée un compte rendu véridique. Inutile d'ajouter qu'il fut servi à souhait et ce, à son grand désappointement.

Le député sortant du comté de Wolfe, M. Jérôme-Adolphe Chicoyne, un chef conservateur de l'école de sir Georges-Etienne Cartier, un homme aux idées larges et d'une grande probité, assistait à la réunion. Cet avocat était journaliste et jouissait d'une grande notoriété pour avoir encouragé la colonisation des Cantons de l'Est. Il prononça une allocution au cours de laquelle, au grand étonnement de ses auditeurs, il fit l'éloge du premier ministre, sir Wilfrid Laurier, et reconnut que le candidat du parti libéral, Aimé Beuparlant, était un citoyen de mérite. A son avis, le seul devoir des électeurs se résumait à faire leur choix entre deux hommes de valeur: M. Joseph de la Broquerie Taché et M. Aimé Beuparlant. Ce discours fut accueilli avec froideur par l'assistance. Quant à moi

je me réjouissais de l'invitation que m'avait faite le président de rapporter fidèlement tout ce qui se dirait à la convention. Je n'y manquai certes pas et ce fut le journal du candidat conservateur qui se garda bien de faire connaître à ses lecteurs l'opinion de l'ancien député de Wolfe sur le chef du parti libéral et sur son candidat dans Saint-Hyacinthe.

Je profitai de la circonstance pour publier une lettre ouverte dans laquelle j'exposai les faits tout en appuyant sur l'insulte dont j'avais été l'objet. J'attribuai cette attitude au mépris que les gens de la haute société professaient à l'égard des jeunes gens issus de la classe ouvrière. Bien loin de me nuire, cette vilénie me valut la sympathie du petit peuple, sentiment dont je devais profiter par la suite.

Cependant, j'étais loin d'en avoir fini avec les soucis de tous genres et je ne prévoyais pas le moment où je pourrais enfin connaître un peu de calme. La situation de mon ancien patron, loin de s'améliorer, s'aggravait. Je n'entretenais d'autres rapports avec lui que ceux d'une amitié qui datait de nos anciennes relations de bureau. Mais le sentiment qu'il m'inspirait était plus que de l'amitié, car je considérais cet homme, qui avait été mon mentor depuis mon avant-dernière année de séminaire, comme mon père intellectuel. Je lui étais aussi attaché que s'il eût été mon vrai père; je m'étais réjoui de ses succès, de ses espérances comme j'avais souffert de ses déboires. Mes sentiments à son endroit n'avaient pas changé. La guigne continuait à le poursuivre et j'en éprouvais du chagrin. Après la vente de son chemin de fer par voie de Justice, c'était son chemin de péage, d'où il tirait la majeure partie de ses revenus pour ne pas mourir de faim, qui menaçait maintenant de lui échapper. Le marchand avait vieilli, et M. Morison, employant toutes ses ressources pour maintenir à flot ses autres entreprises et pourvoir à son modeste train de vie, avait dû négliger l'entretien du chemin; de sorte que les voituriers l'utilisant avaient fait émettre par la cour une ordonnance en vertu de laquelle la compagnie qui l'exploitait perdrait ses

privilèges si le chemin n'était pas remis en bon état. M. Morison avait obtenu un délai pour refaire la surface du chemin, et il espérait vendre sa compagnie à la municipalité ou à des particuliers. Ce délai imposé par la loi prenait fin au premier décembre 1904, ce qui n'accordait pas un temps suffisant pour entreprendre les travaux de réfection qui s'imposaient.

Il vint un moment où, sa vue ayant faibli davantage, M. Morison dut abandonner l'exercice de sa profession. Comme je faisais à son étude mon stage d'étudiant en droit, je dus m'attacher nominalelement à un autre bureau légal. Je choisis celui de M^{re} J.-O. Beauregard qui fut pendant un certain temps l'associé de Jean-Baptiste Blanchet. M. Morison, guidé par son épouse, quelques fois par un ami, venait causer avec son ancien clerc. Mais, peu à peu ses visites se firent plus rares et mon ancien patron s'éteignit, un jour, dans la plus grande pauvreté.

J'étais l'objet de violentes critiques de la part de *La Croix* de Montréal (devenue l'organe de l'Association de la Jeunesse Catholique), et du *Courrier de Saint-Hyacinthe*. On profita du rejet de la plainte en diffamation de caractère que j'avais portée contre Henri Bernard pour me traiter d'individu manquant d'éducation et de respectabilité. A ces accusations, on joignit celle d'anticléricalisme et de franc-maçonnerie, dont était également l'objet Léon Herbette, de passage à Montréal, accusations niées avec véhémence par le représentant de la France.

La rumeur avait couru que j'allais me présenter à l'échevinage en janvier 1905, mais mes adversaires n'y attachaient aucune importance, la campagne de diffamation dirigée contre moi ayant produit son effet dans le grand public. Si j'étais, comme on le prétendait, un propre à rien, comment oserais-je solliciter un mandat de confiance auprès des électeurs d'un quartier quelconque de la ville? Par contre Joseph Bissonnette et ses amis ne partageaient pas cette opinion et préparaient les voies en sourdine. A mes yeux ils

avaient d'autant plus de mérite à appuyer ma candidature qu'ils en connaissaient les aléas.

V

La grève des imprimeurs

Le lendemain de l'élection fédérale, M. Denis, rendu impotent à la suite de l'accident de chemin de fer, dans lequel M. Blanchet avait été tué, vendait son imprimerie et son journal. Les ouvriers de nos établissements revendiquaient des augmentations de salaires. Le propriétaire de *La Tribune*, épuisé par les souffrances que lui causaient ses blessures, régla la question en cédant son entreprise à trois de ses employés qui fomentaient la grève. Selon lui c'était le meilleur moyen de leur prouver que les profits de l'exploitation étaient loin d'être aussi élevés qu'ils le prétendaient. Soulignons en passant qu'un des acquéreurs abandonna la société nouvelle après un mois d'opération et que l'imprimerie périclita pendant quelques années pour, finalement, fermer ses portes.

En ce qui me concerne, ma situation n'était pas si grave que je fusse obligé de céder une exploitation que je venais d'acheter et que je n'avais pas encore réussi à payer. Le parti libéral avait besoin d'un journal pour diffuser ses idées et sa doctrine politique. *L'Union* menait, depuis plus d'une génération, la lutte pour les Canadiens français qui croyaient à la liberté de pensée en matière temporelle; il ne fallait donc pas la laisser tomber entre les mains de ceux qui, tout en réclamant pour eux cette liberté, la refusaient aux autres.

Il me fallait affronter un orage d'un nouveau genre. Mes employés, parmi lesquels j'avais eu le malheur d'introduire un instigateur de grèves de Montréal, réclamaient une augmentation générale de salaires. J'admis qu'ils gagnaient peu, mais j'ajoutai que j'étais aussi mal loti qu'eux; j'avais acheté une entreprise en faillite et ce n'était qu'en travaillant avec eux, le soir, que je parvenais à écono-

miser suffisamment pour payer leurs salaires hebdomadaires. Je leur citai le cas de *La Tribune*, où il y avait plus de patrons que d'employés et où les affaires étaient loin d'être prospères. C'était un de ses nouveaux propriétaires qui soulevait la discorde chez nous et au *Courrier*. Relativement à ce dernier journal, j'informai mes ouvriers que son éditeur avait offert de louer son imprimerie à son personnel moyennant un prix ridiculement bas; les imprimeurs avaient été assez avisés pour refuser le marché et ils préféraient travailler sans exiger une augmentation de traitement.

Mes ouvriers réclamaient une augmentation générale allant jusqu'à cinquante pour cent, ce qui me paraissait excessif; comme compromis, j'offrais des augmentations variant de quinze, dix-sept et trente-cinq pour cent, ce qui, selon moi, était raisonnable. Mes offres furent rejetées et la grève fut déclarée. Heureusement, elle ne fut que partielle. Seuls les compositeurs, au nombre de quatre, une femme et trois hommes, quittèrent le travail.

Il n'est pas sans intérêt de jeter un regard en arrière pour se rendre compte des différences existant dans le marché du travail à cette époque, c'est-à-dire il y a près d'un demi-siècle, comparative-ment à aujourd'hui. Pour juger sainement de l'amélioration du sort des ouvriers et des patrons, il faut prendre en considération la valeur courante du salaire moyen et le coût de la vie, autrement dit le pouvoir d'achat de l'argent à chacune des époques. Après tout, quoi qu'en disent les économistes et les financiers, l'argent n'est qu'un signe conventionnel.

Or, quelle était la valeur d'achat des sept dollars que j'offrais à mes employés, en 1904? Cette année-là, sur le marché de Montréal, les œufs se vendaient 0.20 cents la douzaine, les pommes de terre, 9/10 de cent la livre, le lard frais 0.07 $\frac{3}{4}$ cents, le bœuf 0.08 cents, le beurre 0.19 cents. A Saint-Hyacinthe, un logement ouvrier de quatre pièces se louait, dans le centre de la ville, quatre dollars par mois.

En établissant un tableau comparatif des prix de 1904 et de ceux d'aujourd'hui, en ce qui concerne les denrées alimentaires et le coût de la vie en général, le lecteur se rendra compte que la valeur d'achat de l'argent au début du siècle, était au moins quatre cent pour cent plus élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il comprendra ainsi qu'un salaire hebdomadaire de sept dollars en 1904 avait la même valeur d'achat que vingt-huit dollars en 1948, et de quarante-huit dollars en 1959.

Comme mes ouvriers exigeaient un salaire uniforme, ils furent tous rémunérés sur la même base. Seulement, cet esprit de solidarité dont ils faisaient preuve s'exerçait, en définitive, contre eux-mêmes et je ne pouvais admettre que l'on payât le même salaire à tous les employés, qu'ils soient nouveaux ou anciens, incompetents ou qualifiés. Je considérais ce principe contraire à toute justice car le travailleur appliqué à son travail et produisant plus qu'un autre mérite un meilleur traitement que le paresseux ou l'incapable. J'ajouterai même qu'un ouvrier de bonne volonté mais inapte à donner un rendement égal à celui de son camarade de travail ne mérite pas d'être traité sur un pied d'égalité avec lui. J'estimais que le principe contraire, prôné par les socialistes révolutionnaires, finirait par induire les ouvriers industriels à ne pas donner un plein rendement. Je n'ai pas changé d'opinion à ce sujet; je crois encore que le travailleur doit être rémunéré selon son rendement et ses aptitudes et que la meilleure manière de l'encourager à produire, c'est d'être juste envers lui. Quant à ceux qui sont moins doués par la nature, on devrait, ce me semble, trouver un moyen de les aider sans pour cela compromettre le sort de l'industrie.

C'est donc sur une question de principes, et non de salaires, que j'eus à faire face à la grève qui me força de suspendre momentanément la publication de mon journal. Il me restait suffisamment d'ouvriers pour exécuter les travaux que me confiait la ville et pour imprimer les revues. Le dernier numéro de *L'Union* parut le six

décembre 1904; il annonçait que la grève nous obligeait de suspendre, pour quelques jours, la publication de notre journal.

Les élections municipales étaient fixées à la première semaine de janvier. Mes adversaires se réjouissaient de l'impasse dans laquelle je me trouvais; mais Joseph Bissonnette, le chef de nos fidèles partisans, ne se décourageait pas. Il cria sur tous les toits qu'il était honteux d'attaquer un fils d'ouvrier avec les moyens dont mes ennemis se servaient. Pour me ruiner, ajoutait Bissonnette, on avait suscité une grève sans motif valable. Tous les honnêtes gens, à quelque classe qu'ils appartenissent, devaient se soulever contre une pareille injustice et m'aider, moralement au moins, dans la lutte que j'entreprenais en faveur des ouvriers compétents et consciencieux afin qu'ils ne soient pas obligés de supporter les fainéants et les ivrognes. Car, en définitive, ce seraient eux, les bons travailleurs, et non les patrons, qui auraient à souffrir de la négation du principe qui veut: « à travail égal, salaire égal ».

Cette campagne, menée par mon ami Bissonnette, atteignit son but. Une fois de plus, le mal qu'avaient voulu me causer mes adversaires obtint un tout autre effet que celui prévu; il servit ma propre cause. Il s'établit dans le quartier Numéro Trois, où se rencontraient la plupart de nos hommes d'affaires et un grand nombre d'ouvriers de la meilleure classe, un courant de sympathie en ma faveur. Constatant que je n'étais pas un fruit sec négligeable, comme ils l'avaient prétendu, les chefs de l'élément réactionnaire changèrent de tactique et employèrent la ruse pour m'empêcher de siéger à l'Hôtel de ville. J'étais jeune, j'entrais dans ma vingt-troisième année et je n'avais aucune expérience en stratégie électorale.

Le dix décembre, je reprenais la publication de mon journal hebdomadaire. Un des grévistes avait réintégré l'atelier et deux autres avaient offert leurs services. Comme je venais de commander des machines à composer, je préférai attendre, pour les réengager, le moment où je serais en mesure de connaître les changements qui pourraient devenir nécessaires dans mon personnel une fois aban-

donné l'ancien système de composition à la main. Ma feuille hebdomadaire me permit non seulement de défendre ma cause, mais encore de me porter à l'attaque pendant les trois semaines qui précédèrent la mise en nomination.

Bissonnette prétendait que l'opinion publique était tellement en ma faveur que je serais élu par acclamation. En fait, mes adversaires semblaient avoir beaucoup de difficultés à me trouver un opposant. Je posai ma candidature dans le quartier Numéro Trois, où l'on devait élire deux échevins, par suite de la démission du notaire Carreau, qui avait abandonné sa charge de conseiller pour accepter celle de greffier.

VI

Entrée à l'Hôtel de Ville

Un boulanger, Camille Gosselin, fut choisi par notre groupe pour briguer le deuxième siège du quartier Trois. Nos adversaires m'opposèrent un riche rentier et, contre Camille Gosselin, un notaire en vue de notre ville. Le lendemain de l'appel nominal, je recevais de nos deux adversaires une lettre signée par eux déclarant qu'ils avaient demandé à leurs amis de considérer leurs candidatures comme non-avenues et de voter en faveur des deux citoyens qui avaient consenti à accepter la charge de conseiller. Mon présumé opposant avait poussé la condescendance jusqu'à terminer sa lettre en ces termes :

« Pour la présente élection, je prie mes bons amis de ne pas s'occuper de ma candidature et d'élire M. Bouchard, certain d'avance que ce dernier rendra à la cité de Saint-Hyacinthe plus de services que j'aurais pu le faire moi-même. »

Dans le quartier Un, un ancien conseiller, fort sympathique à notre cause, Joseph Chenette, un de mes parents, était élu par acclamation. Il en fut ainsi dans le Cinq, de M. Ptolémée Messier, un charpentier-menuisier qui appartenait à notre groupe. Nous avions

donc déjà, au conseil, un nombre suffisant de partisans, avoués ou non avoués, pour être assurés du pouvoir si les deux candidats progressistes étaient élus le lundi suivant comme tout le laissait prévoir.

J'avais recommencé d'imprimer ma feuille semi-hebdomadaire pour faire paraître en temps utile les deux lettres qui semblaient devoir assurer l'élection des deux candidats de la réforme sans qu'il fût opportun de s'en occuper. Notre parti avait décidé de ne pas prendre une part active dans la seule élection contestée qui se tenait dans le quartier Deux, où l'un des candidats, plus ou moins neutre sur les questions qui étaient à l'ordre du jour au conseil de ville, était, semblait-il, assuré de la victoire. Oubliant qu'en politique il ne faut pas trop compter sur la probité des gens, nous dormions, dans une fausse sécurité, sur des lauriers qui n'étaient pas encore coupés. Le petit-fils du porteur d'eau n'avait pas définitivement quitté le siège humide de la tonne d'eau de son grand-père pour s'installer dans le fauteuil d'un échevin.

Ses adversaires travaillaient dans l'ombre et lui préparaient, en secret, une déception qu'il ne prévoyait pas. Le samedi soir, j'appris que le curé de la Cathédrale passait de porte en porte pour aviser les électeurs qu'il ne fallait pas tenir compte des lettres de démission parues dans *l'Union*. Ce n'était là, affirmait-il, qu'un piège qui m'avait été tendu pour éviter une campagne de discours scandaleux comme nous en prononcions, mes amis et moi, contre l'exemption de taxes sur les biens du clergé et les propriétaires des grandes industries. Il fallait, disait-il, se rendre au *poll* et voter pour le notaire et le rentier, contre T. D. Bouchard et Camille Gosselin.

C'est Joseph Bissonnette qui me transmit cette nouvelle. Il ne nous restait plus qu'une journée pour organiser notre lutte, et nos amis ne pouvaient plus se qualifier pour avoir le droit d'enregistrer leurs suffrages, le délai prévu par la loi étant de soixante-douze heures avant l'ouverture du scrutin. Or, ce délai était expiré. Nos adversaires, eux, avaient subventionné leurs partisans à même la

caisse municipale. Comme il était trop tard pour convoquer une assemblée dans notre propre quartier et qu'il s'en tenait une dans le quartier voisin, mon organisateur me suggéra de demander au candidat qui avait loué la salle, de nous permettre d'exposer notre programme à sa réunion. Il accepta volontiers et c'est ainsi que Joseph Bissonnette et Damien Bouchard prononcèrent tous deux un discours à une assemblée où ils ne devaient pas parler.

Le jour du scrutin la votation fut active; elle nous donna une excellente idée de l'art de voler une élection en l'an de grâce 1904. Cent quinze électeurs avaient le droit de vote et, sur ce nombre, cent neuf déposèrent leurs bulletins dans l'urne. On en vit parmi eux qui, étant malades, impotents ou infirmes furent transportés au bureau de votation afin de sauver la race et la religion en votant contre Damien Bouchard. L'officier-rapporteur, qui n'était pas de mon parti, déclara que cinquante-sept votes avaient été donnés à mon adversaire et cinquante-deux seulement en ma faveur. Si je paraissais battu par cinq voix, il n'en demeurerait pas moins que six bulletins n'étaient pas admissibles en loi, à leur face même. Je protestai en conséquence mais l'officier en charge du *poll* rejeta mes objections. Je fus donc déclaré défait par cinq votes alors que j'aurais dû être proclamé élu par une voix de majorité. J'annonçai, séance tenante, que je m'adresserais à la cour, pour obtenir justice.

Quelques jours plus tard, Joseph Bissonnette me conseilla de ne pas instituer de procédures judiciaires, car, le candidat élu contre Camille Gosselin refuserait de siéger à l'hôtel de ville parce que n'étant pas qualifié du fait qu'il occupait déjà une charge publique et qu'il n'entendait pas démissionner. Son siège devenant vacant, je serais élu par acclamation. Je suivis ce conseil amical et me contentai de publier une lettre ouverte à mes lecteurs, de laquelle j'extrai les passages suivants:

« Il y a deux espèces de batailles: celle des braves et des forts
» qui luttent à champ découvert, et celle des timides et des faibles
» dont la seule ressource est le guet-apens.

« Quand un chef timoré sent ses forces inférieures à celles de
» l'ennemi ou quand il doit le combattre à chances égales, il le craint
» et il emploie la ruse.

« C'est le genre de lutte qu'on m'a faite. L'organisateur de
» mon adversaire, pour prendre mes amis par surprise, avait écrit
» une lettre dans laquelle mon concurrent disait s'effacer devant moi
» et demandait à ses amis de m'élire, parce que je rendrais à mes
» concitoyens plus de services qu'il ne pourrait leur en rendre
» lui-même.

« J'ai cru à la bonne foi de mes adversaires et je n'ai fait aucun
» travail préparatoire. Mes partisans n'ont commencé leur organi-
» sation que dimanche, quand ils ont appris que mon adversaire
» laissait, depuis deux jours, ses amis travailler dans l'ombre. Il était
» trop tard pour nous, le délai pour le paiement des taxes étant
» expiré; la ruse de l'organisateur en chef avait réussi.

« Une preuve que cette lettre était bien un piège, c'est que
» celui-là même qui l'avait rédigée est venu enregistrer son vote.

« Malgré tout, la lutte a été serrée, et si les partisans de mon
» adversaire n'avaient pas fait voter les malades, les officiers publics
» et un certain nombre d'électeurs dont les noms, le cinq au soir,
» n'apparaissent pas dans les livres de la ville comme ayant payé
» leurs taxes, leur candidat aurait certainement été écrasé. »

Comme l'avait prévu mon organisateur, je n'eus pas à instituer de procédures pour faire annuler l'élection de mon adversaire, le notaire qui avait été élu contre Camille Gosselin ayant donné sa démission et le siège qu'il aurait occupé, s'il eût été qualifié, ayant été déclaré vacant. La mise en nomination pour le remplacer fut fixée au trente janvier et je fus élu par acclamation comme échevin du quartier Numéro Trois. La supercherie de mes adversaires ne leur avait servi qu'à retarder de trois semaines l'entrée à l'hôtel de ville du jeune chef des réformistes mascoutains.

Mon élection fut accueillie avec une profonde satisfaction par les ouvriers, les petits commerçants et, surtout dans les rangs de la

jeunesse qui, alors, désirait avoir son franc-parler. Le régime des vieilles barbes, disait-on, était fini. De fait, le parti de la réforme pouvait compter sur l'appui d'un nombre suffisant de conseillers pour tenter de mettre un frein aux abus les plus criants qui se perpétuaient à cause de l'esprit de routine et de la crainte des innovations modernes.

VII

Un libéral inconnu

L'échevin, M. Casavant, qu'on disait clérical convaincu et hostile à toutes réformes économiques et éducationnelles, était au contraire un homme de progrès. Comme il dirigeait, avec son frère Claver, l'une des plus importantes fabriques d'orgues du continent, il lui fallait, pour ne point s'exposer à des représailles coûteuses, observer une prudente réserve. S'il n'affichait pas ses sentiments, ceux qui l'ont connu intimement admiraient sa largeur d'esprit et l'ampleur de son intelligence. En 1929, je l'avais rencontré à Paris où nous eûmes l'occasion de nous revoir très souvent. Au cours de nos nombreuses conversations il me dévoila la part qu'il avait prise à l'élection de Jean-Baptiste Blanchet qui était, comme je l'ai déjà dit, un libre penseur convaincu mais un parfait honnête homme; il l'estimait pour sa conduite irréprochable, sa franchise et ses talents. M. Casavant me raconta aussi combien il avait étonné les cléricaux de Saint-Hyacinthe lorsque, devenu président de la Commission scolaire, il avait fait adopter l'uniformité des livres et préconisé l'enseignement de l'anglais, deux des principales réformes que je prônais dans mon journal.

M. Samuel Casavant fut le premier qui, au conseil, parla d'établir une usine municipale pour la production de l'énergie électrique afin de fournir l'éclairage des rues et de nos édifices publics. Il amorça le sujet avant mon entrée à l'hôtel de ville où il siégeait

depuis plus d'une année. C'était quand même une des réformes que je suggérais depuis longtemps. Cette question était à l'ordre du jour non seulement à Saint-Hyacinthe, mais à Sherbrooke et à Westmount. Dans la province d'Ontario, sir Adam Beck, organisateur et administrateur de l'Hydro ontarienne, venait de faire adopter la nationalisation de la production et de la vente de l'énergie électrique.

Les réformistes prenaient une importance menaçante pour les intérêts des groupes qui avaient fait la pluie et le beau temps dans les anciennes administrations. Le chef des réactionnaires au conseil municipal était l'avocat Lussier. Il affectait un souverain mépris pour l'ancien gamin du Marché-à-Foin et il ne perdait aucune occasion de le manifester. Je répondais à ses attaques et parfois je m'en tirais à mon avantage. Quelques fois mes amis venaient à ma rescousse. C'est ainsi que l'illustre facteur d'orgues me prêta, certain jour, une main secourable, et que M. Lussier qui venait d'émettre une absurdité dut baisser pavillon. L'anecdote vaut d'être racontée.

Si invraisemblable que cela puisse paraître, M. Lussier croyait que les cailloux croissaient avec le temps. Nous discussions, ce soir-là, sur une question de pavage lorsqu'il émit cette opinion. Je ne pus m'empêcher de le narguer en lui disant que s'il en était ainsi il suffisait de semer des cailloux pour récolter de bons pavages de pierre. Furieux de ce que j'osais nier son affirmation, Lussier voulut défendre sa thèse sur la croissance des cailloux en affirmant que, dans les champs de Richelieu il avait remarqué, chaque printemps, que les cailloux à la surface du sol avaient grossi d'une manière perceptible à l'œil nu. Je fis remarquer au savant avocat que c'était la gelée qui faisait sortir la pierre de la terre, et ce que le moellon avait gagné en apparence, il l'avait perdu en réalité par le dessous. C'est alors que M. Casavant, humoriste à ses heures, déclara sans perdre son sérieux, que c'était Lussier qui avait raison. La veille, en passant sur le boulevard Girouard, où travaillaient les terrassiers de la corporation, il les avait vu déterrer un caillou qui avait des racines d'au moins six pouces de longueur. On imagine l'air piteux de M.

Lussier et l'immense éclat de rire que provoqua cette galéjade. L'avocat fut d'autant plus mortifié qu'il croyait M. Casavant mon ennemi personnel. C'est le cas de dire que nous avions fait d'une pierre deux coups, car en deux fois, dans une même soirée, mon interlocuteur avait appris qu'on a souvent tort de se fier aux apparences extérieures.

Ce petit fait, insignifiant en lui-même, et nombre d'autres du même genre démontrèrent l'importance que prenait notre groupe au conseil municipal. Les cléricaux se concertèrent pour aviser sur les moyens à prendre pour me déloger de l'Hôtel de ville. Le docteur Emile Ostiguy était l'âme dirigeante du clan qui avait formé le projet de me combattre à mort. En outre, du fait qu'il était un conservateur de la vieille école et que j'étais le clerc de son ennemi de toujours, M. Morison, il avait des motifs personnels pour vouloir m'éloigner de l'administration municipale.

Dans la banlieue de la ville se trouvait un bourg important, le village de la Providence. Sa population était desservie, pour son approvisionnement d'eau, par une compagnie privée qui, à l'origine, possédait une usine de pompage mue par des turbines hydrauliques placées à l'extrémité ouest de la rue des Cascades. Il vint un temps où ce pouvoir ne suffisait plus à la demande et où le service ne rencontrant plus les exigences de la clientèle, les usagers diminuèrent au point que la compagnie fut obligée de cesser ses opérations et de déposer son bilan. Ses biens furent rachetés par M. Ostiguy et M. Joseph Huette, un maître-plombier de mes amis, lequel était convaincu que l'intérêt privé devait céder le pas à l'intérêt public. M. Ostiguy avait réussi à maintenir en vigueur, avec la ville, un contrat spécifiant que notre service des eaux devait approvisionner la clientèle de la Providence pour la somme ridicule de deux cents dollars par année. Cette clientèle rapportait plusieurs milliers de dollars à la société dont M. Ostiguy possédait la moitié des intérêts. Nous voulions faire cesser cette exploitation tout comme celle en vertu de laquelle les grandes institutions religieuses et les proprié-

taires d'industries importantes obtenaient le service d'eau et de protection contre les incendies moyennant des sommes annuelles dérisoires. M. Ostiguy avait donc plus que le motif d'un prétendu intérêt public pour me faire une lutte sans merci et il ne négligea rien pour arriver à ses fins.

VIII

Meneurs clandestins

Les Knights of Columbus, société irlandaise d'entraide et de propagande catholique, fondée aux Etats-Unis en 1882, avaient commencé, en 1897, à se répandre au Canada. Dans la province de Québec, chez ceux qui accordent plus d'importance à l'avenir de la race qu'à la religion, cette société était mal vue. Certains groupes de cléricaux lui faisaient une guerre ouverte, ce qui donna naissance à des associations de même nature dont l'ultime raison était d'empêcher l'expansion des Chevaliers de Colomb dans nos milieux bien-pensants. Nos séparatistes voyaient une raison nouvelle d'entretenir une vieille animosité entre Irlandais et catholiques de langue française. Ils craignaient que les relations amicales entre Canadiens de langue française et ceux de langue anglaise ne favorisent l'usage du bilinguisme chez nous. Cette appréhension engendra les Chevaliers de Carillon, l'ordre secret des Commandeurs de Jacques-Cartier et ses nombreuses filiales. Ainsi nos séparatistes purent-ils accomplir leur œuvre de désunion nationale dans les milieux canadiens-français.

De nos jours, dans notre province, les Chevaliers de Colomb ne semblent plus se prêter, en tant qu'association, à nos mouvements politiques. Du moins tel est le cas à Saint-Hyacinthe. Mais il y a une cinquantaine d'années, époque à laquelle le docteur Ostiguy fonda, avec quelques-uns de ses amis, une succursale de cette société, il n'en était pas ainsi. S'étant rendu compte que l'influence politique

des vieux rouges diminuait à Saint-Hyacinthe, il crut pouvoir s'imposer à l'attention de ses concitoyens en employant les méthodes clandestines des sociétés secrètes. Je fus informé de ce qui se tramait dans l'ombre, car nous avions des partisans qui nous tenaient au courant des intrigues. Dès la première tentative ouverte que firent les partisans de M. Ostiguy pour s'introduire dans nos organisations patriotiques, je décidai de prendre le taureau par les cornes, et n'y allai pas de main morte.

IX

Poudre dans l'air

Le neuf mai 1905, je consacrai toute la première page de mon journal à la publication d'un article que je reproduis presque en entier, afin d'illustrer comment les pouvoirs clandestins agissent quand il s'agit de s'emparer des institutions au sein desquelles ils peuvent promouvoir, sans qu'il y paraisse, les fins qui leur sont chères. L'article en question était précédé de titres voyants qui s'étaient sur deux colonnes et se lisaient comme suit: *La Franc-maçonnerie à Saint-Hyacinthe — La Loge des « Knights of Columbus » — Organisation irlandaise qui s'empare de la direction de la société chargée de célébrer la Fête nationale des Canadiens français — Fiches Maskoutaines.*

Le texte n'était pas moins virulent:

« La question des *fiches* a fait un bruit immense en France.
 » Le Grand Orient, qui s'en servait pour connaître les citoyens qu'il
 » devait protéger, a été sévèrement critiqué par toute la presse clé-
 » ricale et son procédé a été condamné comme attentatoire à la
 » liberté politique.

« Saint-Hyacinthe a le bonheur, lui aussi, de posséder sa loge
 » de francs-maçons, catholiques ceux-là; son temple où on est censé

» prendre soin des intérêts de la veuve et de l'orphelin, est situé dans
 » la bâtisse Ostiguy, boulevard Girouard.

« Nos francs-maçons catholiques paraissent avoir tenté, sur une
 » petite échelle, ce que le Grand Orient a réussi sur une grande
 » en France.

« On a dressé chez les Knights of Columbus des fiches que,
 » pour couleur locale, nous qualifierons de maskoutaines. Si nous
 » en jugeons par l'assemblée de l'embryon de Société Saint-Jean-
 » Baptiste que nous avons à Saint-Hyacinthe, sur les mauvaises fiches
 » se trouvent les noms de tous ceux que la grâce de Dieu n'a pas
 » encore assez touchés pour qu'ils soient dignes de faire partie de
 » la Grande Chevalerie Irlandaise; sur les bonnes, il n'y a que les
 » noms des « Knights of Columbus » qui ont reçu, au moment de
 » leur triple accolade avec l'Auguste chef de la loge, les dons
 » d'omniscience, d'omnipotence et d'omnihonorabilité.

« On a blâmé les francs-maçons français de vouloir tout acca-
 » parer dans leur pays; on a condamné leurs tableaux noirs et leurs
 » tableaux d'honneur. Les francs-maçons catholiques de Saint-Hya-
 » cinthe veulent faire la même chose, et comme ils servent ici leurs
 » intérêts ils les considèrent excessivement justes pour eux; ils ne
 » sont plus, ni contre la liberté de conscience, ni contre la liberté
 » politique.

« Les francs-maçons catholiques, sous le commandement du
 » preux-chevalier Ostiguy, ont frappé leur premier grand coup di-
 » manche dernier; leur victoire a été facile.

« Le secret de la Loge a triomphé facilement sur la bonne foi
 » du public. L'ordre avait été donné au temple de s'emparer de la
 » direction de la Société Saint-Jean-Baptiste; tous les chevaliers se
 » sont rendus à l'assemblée pour s'assurer de la majorité.

« La loge a élu ceux qu'elle a voulu; elle n'a laissé de l'ancien
 » comité d'organisation, que les membres qu'elle ne pouvait pas
 » déceint décapiter: le député fédéral, le député provincial et le

» maire de la ville, ainsi que ceux des anciens membres qui sont
 » ceints de l'épée dont Saint Patrice s'est servi pour chasser les
 » serpents de la Verte Erin.

« Tous les autres ont été remplacés par des Chevaliers; leurs
 » noms ne figuraient pas sur les bonnes fiches maskoutaines.

« Le général Ostiguy a même fait un petit discours par lequel
 » il a essayé de prouver que la charge de président honoraire n'appar-
 » tenait pas au député fédéral. C'en était un peu trop; l'assemblée
 » n'a pas cru devoir servir son maître jusqu'à ce point.

« Un fait qui prouve bien l'intention arrêtée qu'on avait d'éli-
 » miner du comité tout ce qui n'était point maçon catholique s'est
 » passé lors de l'élection du vice-président. Un citoyen qui n'appar-
 » tient pas à la loge irlandaise a été proposé pour occuper ce poste;
 » immédiatement, le docteur Ostiguy en a proposé un autre. Le fait
 » étant bien prouvé que « *hors de la Chevalerie il n'y avait point*
 » *de patriotes ni d'hommes compétents* », la motion principale a été
 » retirée et les « Knights of Columbus » n'ont eu à choisir que
 » parmi les leurs.

« Voilà pourquoi, cette année, le soin de célébrer la fête na-
 » tionale canadienne-française est confié à une société irlandaise.
 » Le lieu de réunion du comité est tout trouvé: ce sera le temple de
 » nos francs-maçons catholiques, bâtisse Ostiguy, rue Girouard.

« Il est regrettable de constater que les Chevaliers de Colomb,
 » pour en arriver à leurs fins, ont reconnu les services d'un grand
 » nombre de citoyens qui formaient l'ancien comité en les mettant
 » à la porte. Ces citoyens nous avaient organisé, l'an dernier, une
 » des plus belles fêtes que nous ayons eues depuis longtemps, au
 » prix de sacrifices de temps et d'argent. Les « Knights of Colum-
 » bus » les en récompensent en les congédiant d'une bien triste
 » façon.

« Il nous fait plaisir de constater que la ville est indignée de
 » ce mauvais procédé; les gens de Saint-Hyacinthe ne sont pas de

» ceux qui traitent ainsi les personnes qui se dévouent dans leur
 » intérêt.

« Ils comprennent maintenant le jeu des membres de la loge
 » des « Knights of Columbus » qui ont l'intention de s'emparer des
 » affaires publiques par la force du secret, procédé que l'on blâme
 » et que l'on fait anathématiser quand ce sont d'autres qui en
 » font usage.

« Cette loge a, dans Saint-Hyacinthe, un esprit essentiellement
 » conservateur et nous regrettons de voir qu'un certain nombre de
 » nos bons libéraux s'y sont affiliés. Ils y feront, tôt ou tard, le jeu
 » des esprits dirigeants qui ont juré de ruiner le parti libéral en
 » travaillant dans l'ombre, parce qu'ils ne pouvaient le faire à la
 » lumière. Pour ceux qui veulent comprendre, l'assemblée de di-
 » manche en a été une preuve concluante.

« On se servira de tout, même de la religion, pour atteindre ce
 » but. Dieu veuille que la réaction ne soit point trop violente. Dans
 » tous les cas, les citoyens sont décidés à ne pas subir le joug de
 » la loge des « Knights of Columbus »; ils ne consentiront pas à
 » laisser contrôler leurs affaires politiques par eux. Le pas que la
 » loge a fait dimanche est un pas de cleric; les Maskoutains ont l'œil
 » ouvert et le prochain mouvement des Chevaliers sera un mouve-
 » ment de recul.

« Il est pénible de constater que pas un seul ouvrier n'a trouvé
 » grâce devant la loge; nos travailleurs qui sont parmi ceux qui
 » contribuent le plus au succès de notre fête nationale, ont été
 » oubliés dans le comité d'organisation. Les Chevaliers de Colomb
 » viendront les chercher quand ils en auront besoin pour accomplir
 » la grosse besogne; c'est la seule fonction que les petites gens
 » méritent d'après eux.

« Espérons que nos ouvriers sauront s'abstenir de tout travail,
 » tout comme les Chevaliers de Colomb se sont abstenus de les
 » nommer à des postes honorifiques; et puisque les Chevaliers irlan-

» dais ont voulu accaparer le comité d'organisation, laissons-les seuls
 » à s'occuper de la fête. Qu'il n'y ait qu'eux, cette année, qui chô-
 » ment la Saint-Jean-Baptiste; l'an prochain, ils devront se contenter
 » de célébrer la Saint-Patrice et le peuple canadien-français, fêtera,
 » lui, son Jour national, comme il l'a fait par le passé ».

Il y avait de la poudre dans l'air. Je voyais, dans cette tactique du docteur Ostiguy, un mouvement de flanc pour préparer ma défaite à l'élection de janvier 1906; mon mandat expirait à cette date en raison du fait que je n'avais été élu, en janvier, que pour le reste du terme de M. Carreau qui avait démissionné. On m'attaqua de tous côtés, dans l'espoir de mettre une fin rapide à ma carrière municipale et faire échec aux réformes que je préconisais. Aux cléricaux et aux conservateurs s'étaient joints des chefs libéraux dont les intérêts étaient menacés par notre politique, laquelle devenait de plus en plus populaire. L'un d'entre eux, l'agent de *La Presse* à Saint-Hyacinthe, avait réussi à me faire perdre mon emploi de correspondant de ce journal. Il avait obtenu mon renvoi sous prétexte que l'Evêché avait porté plainte contre moi parce que, dans un reportage au sujet d'un incident qui avait eu lieu la veille de la fête des morts, j'aurais manqué de respect en parlant du cimetière et en faisant allusion à une cérémonie pieuse célébrée sur la tombe d'un ancien zouave. J'avais pourtant rapporté les faits tels qu'ils s'étaient déroulés.

Il existait, en ce temps-là, une compagnie de jeunes zouaves, organisée en vue de perpétuer le souvenir des Canadiens qui s'étaient rendus en Italie pour y défendre les Etats de l'Eglise contre les Piémontais. Cette compagnie, portant la culotte bouffante des anciens régiments dont on voulait honorer la mémoire, participait à toutes les manifestations religieuses et patriotiques. Comme il y avait encore, à cette époque, une dizaine de nos vieux citoyens qui avaient combattu, en 1870, sous le général Charette, en Italie, ceux que l'impotence ne retenait pas au foyer se joignaient à leurs cadets qui, la tête haute, la poitrine serrée dans la veste réglementaire ornée

de brandebourgs, le fusil à l'épaule, défilaient d'un pas martial suivis de la marmaille toujours friande des spectacles de la rue.

Le jour de la Toussaint, le bataillon des Zouaves participa, comme de coutume, à une cérémonie pour honorer les morts. Au cimetière, après les prières rituelles, les Zouaves devaient exécuter un feu de salve sur la tombe d'un vétérans. Un peloton était muni de fusils chargés de cartouches à blanc; le reste du bataillon se tenait à quelques verges de distance avec son commandant et le corps de clairons. Les musiciens sonnèrent le salut aux morts, puis le capitaine en charge du peloton commanda, d'une voix de stentor : Feu !

Au milieu d'un silence impressionnant, les fusils explosèrent, et le capitaine, lâchant brusquement son épée tomba à la renverse, en portant une main à sa ceinture. On crut à un accident mortel, mais des témoins empressés constatèrent que le militaire n'était qu'évanoui; la bourre d'un fusil ayant ricoché l'avait atteint légèrement à la poitrine.

Dans ce temps-là, pas plus qu'aujourd'hui, je n'observais les prescriptions de l'article dix-septième du *Motu Proprio* du pape Pie X, enjoignant aux journalistes de soumettre à l'autorité ecclésiastique compétente tout écrit, même de nature purement technique. Ma narration de ce fait-divers n'était pas accompagnée du *Nihil Obstat* de l'Evêché, ce qui permit à mon adversaire politique de me faire destituer comme correspondant de *La Presse* à Saint-Hyacinthe.

CHAPITRE CINQUIÈME

ESCARMOUCHES EN COURS DE ROUTE

I

Une double célébration

Mes amis avaient besoin d'un chef pour faire triompher leurs idées; ils entendaient ne pas me laisser détruire par nos adversaires. La nouvelle se répandit à travers la ville que les Chevaliers de Colomb s'étaient emparé de la direction du comité qui avait pour mission d'organiser la célébration de notre fête nationale. Le coup, préparé en sourdine, avait été dirigé, selon toute évidence, contre les nouveaux réformistes de l'hôtel de ville. Il fallait se protéger contre l'influence que pouvait exercer, sur l'opinion publique, le groupe des réactionnaires. Le comité des progressistes décida donc de continuer l'agitation commencée par *L'Union* et de faire en sorte de diminuer l'importance de la fête en la sabotant autant que possible.

L'un de nos plus importants marchands de quincaillerie, Joseph Huette, était un ami de cœur et d'idées. Il entretenait des relations d'affaires avec le Dr Ostiguy, mais plaçant ses principes au-dessus de ses propres intérêts, il accepta de présider un comité qui organisa une seconde fête qui devait être célébrée en même temps que celle projetée par les Chevaliers de Colomb.

Les divertissements inscrits au programme de la manifestation officielle allaient avoir lieu, dans l'après-midi, sur la place du Marché. Joseph Huette avait, de son côté, loué l'hippodrome Laframboise, situé dans la partie nord de la ville, dans le but d'y attirer le public. Il fit annoncer des courses au trot et à l'amble, fort populaires à cette époque. Comme on exigeait toujours un prix

d'admission pour défrayer les sommes d'argent affectées au paiement des bourses, M. Huette, dans le but de réunir, aux abords de la piste, les enfants et ceux qui n'étaient pas en mesure de payer leur entrée sur le champ de courses, imagina un spectacle qui serait visible de la rue et des terrains avoisinants. Ce numéro spécial, c'étaient l'ascension, dans le firmament, d'un immense ballon sphérique monté par un aéroplane, et le traditionnel saut en parachute. A cette époque, les aéroplanes n'existant pas encore, les évolutions des Montgolfières attiraient les foules. Ainsi étions-nous assurés de la présence des curieux qui, n'eussent été les courses et le genre de spectacle que nous leur réservions à l'hippodrome Laframboise, auraient envahi la Place du Marché pour assister aux divertissements offerts par les Chevaliers de Colomb.

La critique de *L'Union* porta ses fruits. Les dépenses occasionnées par la célébration de la Saint-Jean-Baptiste se défrayaient par le produit d'une souscription publique. Les citoyens qui sollicitèrent de porte en porte l'argent nécessaire pour solder les déboursés prévus n'obtinrent aucun succès. Le conseil municipal octroyait d'habitude un montant de cent dollars. Je m'objectai à cette dépense, non pas en raison de son illégalité, mais parce que la grande majorité de la population s'opposait, cette année-là, à la célébration de la fête. Un clan s'était emparé sournoisement de son organisation, il convenait que ce fût lui qui préleva les fonds nécessaires pour défrayer les frais. Par ailleurs, il était injuste d'obliger, par le truchement du conseil municipal, des citoyens hostiles à un mouvement d'y contribuer. Je savais qu'aucun échevin ne se lèverait pour appuyer ma motion. Mais cela importait peu, nous n'étions qu'au trente mai et je comptais sur la collaboration de mes amis qui, à l'extérieur, dirigeaient l'opposition.

La collecte perçue chez les marchands, les industriels et les ouvriers rapporta si peu que les Chevaliers durent s'adresser au conseil de ville pour l'inviter à assumer les dépenses de l'illumination du parc, jusque-là défrayées par l'organisation. Cette demande

fut soumise au conseil le neuf juin 1905. Je m'y opposai et je fus, derechef, seul à voter contre.

Entre temps, Joseph Huette s'était rendu à Montréal pour engager un aéroplane. Il rencontra le professeur Belmont, une célébrité de l'Exposition Universelle de Paris. Il réussit à conclure une entente par laquelle le roi des airs devait, à quatre heures précises de l'après-midi, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, s'élever en ballon au-dessus de l'hippodrome Laframboise, tout en se suspendant à un parachute qu'il détacherait, une fois à mille pieds dans les airs, pour effectuer sa descente périlleuse. Un programme de courses, l'ascension du ballon, les acrobaties de Belmont sur trapèze suspendu au gigantesque parapluie furent annoncés dans la presse locale ainsi que dans les journaux de Montréal et à la porte des églises des paroisses environnantes. Tout allait donc pour le mieux dans le meilleur des mondes jusqu'à la veille du jour de la fête, fixée cette fois, contrairement à la tradition, au lundi dix-neuf juin, c'est-à-dire cinq jours avant la date réelle de la Saint-Jean-Baptiste. Le patriotisme des Chevaliers avait cédé le pas au mercantilisme; au lieu de promener le mouton national, le samedi, qui était le jour du marché, on avait préféré le faire bêler dans les rues de la ville, le lundi, ce jour étant le moins occupé de la semaine.

II

Un visiteur nocturne

Le dimanche soir, ma femme m'apprit qu'elle avait reçu un appel téléphonique d'un homme qui avait refusé de se nommer; il avait demandé à quelle heure, au cours de la nuit, il pourrait me voir car il s'agissait d'une affaire des plus urgentes et très importante. Il préférait conserver l'anonymat, avait-il dit, parce que le secret le plus absolu devait entourer son passage chez moi. Puisqu'il en était

ainsi, ma femme l'avait invité à venir vers minuit. Si je consentais à le recevoir, la lampe du vestibule serait allumée; dans le cas contraire, elle serait éteinte.

Peut-être notre organisation du lendemain n'était-elle pas au point, qu'il y avait quelque chose qui clochait; peut-être aussi mon visiteur nocturne était-il un de nos partisans ayant réussi à s'insinuer dans le groupe adverse et avait-il quelques renseignements à nous fournir sur les agissements de dernière heure des Chevaliers? Mais, il n'en était rien comme je pus m'en rendre compte dans la suite.

Comme je ne savais pas encore de quoi il s'agissait, je laissai la lampe du vestibule allumée. Sur le coup de minuit, le marteau heurta la porte d'entrée. Nous habitons le premier étage et les visiteurs devaient gravir un escalier assez long, aboutissant à une seconde porte qui s'ouvrait sur un petit salon servant de salle d'attente. J'invitai le mystérieux personnage à monter mais il préféra rester au pied de l'escalier. Ayant cru reconnaître la voix du visiteur, je descendis et me trouvai, à ma grande surprise, en face d'un brave homme, imprimeur à l'emploi de *La Tribune*, l'organe des libéraux-cléricaux. Il me tendit une circulaire imprimée à l'encre rouge. Malgré les principes religieux des propriétaires de son imprimerie, me dit-il, on avait obligé deux employés à travailler le dimanche, pendant l'heure de la grand-messe, pour imprimer cinq mille programmes. Il venait m'apporter un exemplaire, car il tenait à me mettre au courant des représailles que l'on préparait contre les promoteurs des attractions à l'hippodrome Laframboise. Ses employeurs lui avaient dit que personne au monde ne devait connaître l'existence de ces circulaires avant qu'elles ne soient mises en circulation. Pour éviter les indiscretions, on avait cru bon de les faire composer et de les mettre sous presse au moment seulement où le personnel ordinaire de l'atelier serait absent. Des rideaux dérochant aux passants la vue des ateliers avaient été posés, ce dimanche-là, aux fenêtres afin que les imprimeurs puissent violer, sans crainte d'être dénoncés, le commandement de l'Eglise enjoignant aux fidèles

de ne pas profaner le jour du Seigneur en accomplissant des œuvres serviles.

Sa confiance terminée, mon informateur bienveillant me quitta. Je le vis s'éloigner en se glissant le long des maisons afin de n'être pas reconnu des passants attardés sur le boulevard. S'il avait été reconnu et dénoncé, il aurait sûrement perdu son emploi. Par ailleurs, il savait fort bien que nous allions prendre les moyens de nous protéger et que nos ennemis chercheraient à savoir comment nous avions pu nous procurer le renseignement qu'il nous avait fourni.

Je parcourus la circulaire; elle annonçait une ascension en ballon, au centre de la ville, qui aurait lieu avant la nôtre. Nous étions joués.

Après avoir appris ce que nous préparions contre eux grâce à la campagne de publicité des organisateurs de la fête de l'hippodrome, les Chevaliers avaient dépêché à Montréal un des leurs pour s'entendre avec l'aéronaute et le décider à exécuter sa performance sur un terrain avoisinant la Place du marché. Le signal du lâcher-tout devait être donné une heure avant celui annoncé par les organisateurs des courses. L'aéronaute aurait le temps de monter dans le firmament et d'en descendre, de regonfler son ballon et d'effectuer une seconde ascension à l'hippodrome qui l'avait engagé en premier lieu. Les Chevaliers avaient offert le prix fort et Belmont avait accepté ce marché sans éprouver le moindre scrupule.

Nous n'avions pas une minute à perdre pour parer à ce coup et je décidai de voir mon ami Huette pour m'entendre avec lui sur ce qu'il convenait de faire. En apprenant la fâcheuse nouvelle, il en fut atterré. « Notre affaire est ratée, » prononça-t-il. « Il ne faut pas qu'il en soit ainsi », répondis-je. Une idée lumineuse parut traverser le cerveau de mon interlocuteur: « Notre projet ne tombera pas à l'eau », dit-il, « va te coucher et dors sur tes deux oreilles ».

Il était évident qu'il ne tenait pas à me dévoiler son plan avant de l'avoir mûri à point. Ayant confiance en son jugement, je n'insistai point et retournai chez moi.

III

La grande surprise

Durant la semaine précédant le jour de la fête, les Chevaliers de Colomb avaient annoncé, par toute la ville, une grande surprise à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. Elle ne devait être dévoilée que le matin de la démonstration. Le président de leur comité était un maître-plombier, qui se trouvait exercer le même métier que notre ami Joseph Huette. Le départ de la procession, composée de chars allégoriques et de sociétés patriotiques, devait s'effectuer, suivant la coutume, à dix heures du matin. Bien avant le coup de canon traditionnel précédant la mise en marche du cortège, la population s'était alignée sur les trottoirs longeant le parcours qu'il devait suivre.

Pour la première fois dans l'histoire de la ville, une cavalcade de vingt chevaux, harnachés et caparaçonnés comme l'étaient ceux des anciens croisés et montés par des guerriers portant casques à visière et cuirasses en carton-pâte imitant les anciennes armures, se mit à défiler par les rues de la ville avant l'heure réglementaire. Les preux-chevaliers étaient conduits par le maître-plombier, revêtu d'un costume rutilant. Celui-ci était escorté par deux écuyers criant à pleins poumons: « La grande surprise!... La grande surprise! » Ces deux gentilshommes portaient à leur selle une boîte dans laquelle ils puisaient des imprimés en rouge pour les jeter aux spectateurs avides de connaître le *secret*.

A dix heures précises, le canon tonne et le cortège s'ébranle précédé de la cavalcade revenue se placer à la tête du défilé, avec

son maître-plombier déguisé en Saint Louis et encadré des deux écuyers qui hurlèrent de nouveau leur slogan: « La grande surprise!... La grande surprise!... »

Au même moment se déroulait un petit drame qui devait changer la joie des Chevaliers de Colomb, d'abord en inquiétude, ensuite en désappointement, et, finalement, en fureur. Le ballon monstre et le parachute géant arrivèrent à Saint-Hyacinthe par les messageries du Grand-Tronc. A l'arrivée du train, un de nos organisateurs, se disant être au service de l'aéronaute, se fit remettre le ballon, à l'insu de l'agent local de la compagnie. Pour ne pas éveiller les soupçons, il avait laissé en consignment le parachute en disant qu'il reviendrait le réclamer en produisant les connaissements réglementaires.

Notre fête *non-officielle* n'était pas seulement annoncée par les journaux et des affiches; nous avions fait peindre des panneaux-réclames que nous avions fixés sur les quatre côtés d'une voiture; un cocher en livrée, coiffé d'un haut de forme, la promenait dans les rues les plus fréquentées de la ville. Notre comparse avait dissimulé l'aérostat au fond de la voiture pour le transporter dans son magasin de bric-à-brac, rue Saint-Antoine.

Belmont, l'as des ascensionnistes, était arrivé à Saint-Hyacinthe par le train à bord duquel se trouvaient ses deux appareils. Ignorant l'accueil qui lui serait réservé à la gare, il avait hélé un fiacre et s'était fait conduire dans la basse-ville, histoire de tuer le temps. Chemin faisant il rencontra la cavalcade distribuant les prospectus et il vit la vignette le représentant assis sur le trapèze de son parachute et effectuant une descente en plein ciel. De retour à la gare pour y réclamer son ballon et le faire transporter à l'endroit où il devait faire son numéro, il apprit de l'agent des messageries qu'une personne, se disant son aide, était venue chercher l'appareil. Inquiet, Belmont retourna en ville et, une fois rendu sur le terrain où il devait, à trois heures précises, s'élever dans l'atmosphère, il constata que son ballon n'y était point.

Ne comprenant rien à ce malentendu, Belmont se fit conduire en toute hâte à l'hippodrome, lieu choisi pour sa seconde ascension. A cet endroit les propriétaires de chevaux trotteurs et leurs employés étaient occupés à préparer leurs bêtes pour les épreuves de l'après-midi. Eux non plus n'avaient pas vu de ballon. De plus en plus inquiet Belmont se fit conduire au magasin de Joseph Huette, où celui-ci lui avait donné rendez-vous par téléphone. Les rideaux des montres étaient baissés et la porte d'entrée fermée à clef. Huette ouvrit à Belmont et le reçut à la pointe d'un revolver dont il fit jouer le barillet pour prouver au visiteur qu'il était chargé. Cette petite démonstration accomplie, Huette coucha en joue Belmont épouvanté, en lui disant: « Si tu montes, je te tue ». Un juron ponctuait cette menace. Glissant ensuite son arme dans un gousset de son pantalon, Huette ouvrit la porte de son magasin et libéra Belmont qui disparut sans demander son reste.

L'aéronaute se rendit chez le docteur Ostiguy et exigea que celui-ci prévienne les Chevaliers qu'on lui avait volé son ballon et qu'il se trouvait dans l'impossibilité de remplir son engagement. Cette nouvelle fit son tour de ville. Un homme de loi suggéra d'émettre un mandat de perquisition contre notre partisan qui, selon des témoins, avait été vu à la gare, quand le train de Montréal était arrivé. Comme on ne trouvait pas de magistrats, la plupart étant absents de la ville, on finit par rejoindre un greffier de la cour de police et le bref fut émis. Entre-temps, le propriétaire du magasin de bric-à-brac avait été informé des démarches des Chevaliers et avait replacé le ballon dans la caisse de notre voiture-réclame. Il le fit balader, trois heures durant, sous le nez de nos adversaires avant d'aller le déposer, à quatre heures précises, près du foyer qu'on avait aménagé au centre de l'hippodrome pour le gonfler. Inutile d'ajouter que les huissiers ne trouvèrent pas ce qu'ils cherchaient au magasin de Joseph Huette et qu'ils s'en retournèrent bredouilles. Une bande d'enfants les suivirent en criant en chœur: « As-tu vu

le ballon?... As-tu vu le ballon? ». La grande surprise, c'étaient eux, les Chevaliers, qui l'avaient eue.

La foule envahit l'hippodrome et la vue du fameux aérostat que l'on retirait de la voiture-réclame provoqua l'hilarité générale. Quant à l'aéronaute, il s'était prudemment éclipsé de crainte qu'on ne lui fit expier sa félonie. Le ballon resta sur le champ de courses et offrit le spectacle d'une immense vessie dégonflée. Il représentait une pièce à conviction puisque sa présence sur le terrain prouvait que Joseph Huette avait fait tout en son pouvoir pour que le roi de l'air pût remplir son engagement. Et la foule quitta l'hippodrome en chantant, elle aussi: « As-tu vu le ballon? » ...

Deux jours plus tard, Joseph Huette recevait de l'avocat de Belmont une lettre lui réclamant deux cents dollars de dommages. Belmont avait touché cette somme des Chevaliers de Colomb et il avait dû la leur restituer pour n'avoir pas exécuté son contrat. Pour ne point se créer d'ennuis et éviter un procès dont l'issue était douteuse, nous réglâmes la réclamation de l'aéronaute. A tout considérer, ce n'était pas trop cher puisque nous venions de démontrer à nos ennemis que nous n'entendions pas nous laisser détruire dans l'ombre sans défendre âprement nos positions.

IV

Ingérence cléricale

Nos adversaires commencèrent à saper notre œuvre en la soumettant aux attaques d'un prêtre-politicien de la Cathédrale, le Révérend M. Roberge. Cet abbé possédait un verbe sonore et le don d'impressionner les foules. Les Chevaliers de Colomb le firent inviter par le Club National Ouvrier, tombé entre les mains des cléricaux. L'abbé Roberge parla sur la question sociale et, abordant le domaine purement politique, il s'insurgea contre la nationalisation

et la municipalisation des utilités publiques. Il condamna l'administration du chemin de fer Intercolonial par l'Etat, ainsi que celle du service des eaux, des tramways et de l'éclairage électrique par les villes. Tous les chefs des unions internationales n'étaient, selon lui, que des exploiters et si les travailleurs de la république voisine s'unissaient aux ouvriers canadiens c'était dans l'unique but de s'enrichir à leurs dépens. Comme à l'Hôtel de ville nous préconisions la municipalisation de l'électricité et que nous comptions sur l'appui des ouvriers pour nous maintenir au pouvoir, rien d'étonnant qu'un prêtre attaquât ouvertement notre programme. Je répondis à ses arguments en mettant le public en garde contre les nouvelles tendances du Club National Ouvrier.

Le discours de l'abbé Roberge provoqua une réaction à l'extérieur. Nos travailleurs aux idées avancées et les internationaux de Montréal organisèrent une excursion à Saint-Hyacinthe, un mois après la fameuse réunion au Club National Ouvrier. Deux cents personnes y prirent part. Il y eut, dans un de nos grands hôtels, un banquet présidé par M. Emile Ouellette, un ancien président du Club National Ouvrier. Le nombre de toasts portés ce soir-là peut donner une idée de l'esprit qui animait les organisateurs de cette fête: la santé du Peuple fut proposée par un Monsieur Meer, de Belgique; celle du Parti Ouvrier, par Albert Saint-Martin, chef socialiste de Montréal; celle du Club Local, par M. Achille Latreille, également de Montréal; celle de nos invités, par M. Joseph Robert, dit Bidou, chef ouvrier de Saint-Hyacinthe; celle des citoyennes, par moi-même, en ma qualité d'échevin du Quartier Trois. Après les toasts, Mme Meer alla jusqu'à chanter l'Internationale et, avant la fin de la réunion, on jeta les bases d'un nouveau club du Parti Ouvrier.

Notre population était loin d'avoir la même idéologie que le groupe de Montréal, mais les Mascoutains en acceptant de faire partie du local de Saint-Hyacinthe entendaient signifier aux cléricaux qu'ils rencontreraient une résistance poussée à l'extrême si les prêtres intransigeants continuaient à se mêler de politique.

La routine et les coutumes ne sont pas choses faciles à déraciner en temps de paix. Seules les révolutions y parviennent mais à quel prix quand on songe que l'emploi de la violence provoque toujours des abus au point de faire table rase aussi bien des bons que des mauvais usages.

Pour faire élire nos échevins notre groupe trouvait son appui dans la classe moyenne, formée de petits marchands et d'ouvriers. Afin de leur être agréables et, un peu aussi, pour éprouver notre force au conseil municipal, nous avons décidé de tenter une réforme mineure.

Les séances du conseil se tenaient le vendredi soir, ce qui ne convenait, ni aux ouvriers ni aux petits marchands, car le vendredi étant le jour de la paie dans les manufactures la population faisait ses emplettes hebdomadaires dans la soirée. Il s'ensuivait que nos amis ne pouvaient assister en aussi grand nombre qu'ils l'auraient voulu, aux délibérations qui devenaient d'autant plus intéressantes qu'une véritable opposition s'était constituée au conseil. En vue d'accommoder nos amis, je proposai que les assemblées aient lieu le mardi soir. Quoique ce fût là une réforme ne comportant en soi aucun inconvénient, les modérés de notre groupe y virent un changement gros de conséquences dans nos habitudes municipales. Depuis un temps immémorial, on siégeait la veille du samedi et la ville ne s'en portait pas plus mal. Ce n'était donc pas la peine de changer ses habitudes. Notre ami, Joseph Chenette, paraissant s'intéresser davantage au confort matériel des cultivateurs habitant les municipalités des environs de Saint-Hyacinthe plutôt qu'à celui des ouvriers de notre ville, prétendit qu'en tenant nos séances le vendredi soir, cela permettait, pendant la saison froide, aux gens de la campagne qui venaient approvisionner notre marché, d'assister à nos débats au lieu de fréquenter les buvettes, comme tel était le cas pour un certain nombre d'entre eux. M. Lussier se ralliant aux vues de M. Chenette, ajouta que le vendredi soir les cultivateurs, non seulement avaient l'avantage de se réchauffer aux frais de la muni-